

#### LIRE ET ÉCRIRE EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

rue Antoine Dansaert 2a – 1000 Bruxelles  
tél. 02 502 72 01 – fax 02 502 85 56  
courriel: lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be  
site web: http://www.lire-et-ecrire.be

#### LIRE ET ÉCRIRE BRUXELLES

rue d'Alost, 7 – 1000 Bruxelles  
tél. 02 213 37 00 – fax 02 213 37 01  
courriel: coordination.bruxelles@lire-et-ecrire.be

#### LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

rue de Marcinelle 42 – 6000 Charleroi  
tél. 071 20 15 20 – fax 071 20 15 21  
courriel: coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be

#### Les Régionales de Wallonie

##### LIRE ET ÉCRIRE BRABANT WALLON

boulevard des Archers 21 – 1400 Nivelles  
tél. 067 84 09 46 – fax 067 84 42 52  
courriel: brabant.wallon@lire-et-ecrire.be

##### LIRE ET ÉCRIRE CENTRE-BORINAGE

place communale 2 – 7100 La Louvière  
tél. 064 26 09 74 – fax 064 31 18 99  
courriel: centre.borinage@lire-et-ecrire.be

##### LIRE ET ÉCRIRE CHARLEROI

avenue des Alliés 19 – 6000 Charleroi  
tél. 071 27 06 00 – fax 071 33 32 19  
courriel: charleroi@lire-et-ecrire.be

##### LIRE ET ÉCRIRE HAINAUT OCCIDENTAL

quai Sakharov 31 – 7500 Tournai  
tél. et fax 069 22 30 09  
courriel: hainaut.occidental@lire-et-ecrire.be

##### LIRE ET ÉCRIRE LIÈGE-HUY-WAREMME

rue Wiertz 37b – 4000 Liège  
tél. 04 226 91 86  
fax 04 226 67 27  
courriel: liege.huy.waremme@lire-et-ecrire.be

##### LIRE ET ÉCRIRE LUXEMBOURG

place communale 2b – 6800 Libramont  
tél. 061 41 44 92 – fax 061 41 41 47  
courriel: luxembourg@lire-et-ecrire.be

##### LIRE ET ÉCRIRE NAMUR

rue Relis Namurwès 1 – 5000 Namur  
tél. 081 74 10 04 – fax 081 74 67 49  
courriel: namur@lire-et-ecrire.be

##### LIRE ET ÉCRIRE VERVIERS

bd de Gérardchamps 4 – 4800 Verviers  
tél. 087 35 05 85 – fax 087 31 08 80  
courriel: verviers@lire-et-ecrire.be



#### Expéditeur:

Lire et Ecrire Communauté française  
Rue Antoine Dansaert, 2a  
1000 Bruxelles

Belgique - België  
P.P.  
1000 Bruxelles - Brussel 1  
BC 1528

# Le journal de l'alpha



## Nouvelles migrations (suite)

Périodique bimestriel

Bureau de dépôt: Bruxelles 1  
N° d'agrégation: P201024

Octobre-Novembre 2004

N°143



### Les objectifs du Journal de l'alpha

- Informer et susciter réflexions et débats sur des thèmes pédagogiques et politiques liés à l'alphabétisation et à la formation de base des adultes peu scolarisés.
- Favoriser les échanges de pratiques pédagogiques centrées sur le développement personnel et collectif, la participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique.
- Mettre en relation des formateurs, coordinateurs, personnes ressources... du réseau d'alphabétisation et de secteurs proches, et améliorer ainsi les échanges entre personnes dispersées géographiquement ou institutionnellement.
- Ouvrir un espace rédactionnel aux intervenants de ces secteurs.

Une rubrique *Droit de réponse* permet de réagir au contenu du *Journal*. La contribution des lecteurs est également attendue pour partager réflexions, expériences ou lectures, ou pour communiquer des infos.

### Prochains dossiers :

- Livres d'apprenants
- Pédagogies émancipatrices

### RÉDACTION :

Lire et Écrire Communauté française  
Rue A. Dansaert, 2a - 1000 Bruxelles  
tél. 02 502 72 01  
courriel : journal.alpha@lire-et-ecrire.be

### COMITÉ DE RÉDACTION :

Nadia BARAGIOLA  
Catherine BASTYNS  
Olivier DARDENNE  
Anne GILIS  
Sylvie-Anne GOFFINET  
Frédérique LEMAITRE  
Véronique RAISON  
Catherine STERCQ  
Corinne TERWAGNE  
Annick WUESTENBERG

**ILLUSTRATION DE LA COUVERTURE :** Forteresse Europe - Forteresse Belgique, ©timothee red kitten, www.redkitten.be

### MISE EN PAGE ET IMPRESSION :

Page-In sprl - tél. 019 63 53 77

### ÉDITEUR RESPONSABLE :

Alain LEDUC - rue Antoine Dansaert, 2a - 1000 Bruxelles

### ABONNEMENTS (6 numéros par an) :

**Belgique:** 12 € pour le réseau d'alphabétisation  
17 € hors réseau

**Etranger:** 25 €

A verser à Lire et Écrire asbl

Compte n° 001-1626640-26  
N° IBAN: BE59 0011-6266-4026  
Code BIC: GEBABEBB  
Agence FORTIS - Place de la Bourse, 2 - 1000 Bruxelles

### Animations au centre de documentation

Le centre de documentation du Collectif Alpha organise à votre demande des séances d'animation centrées sur la découverte de sa documentation tant théorique que pratique : des outils pédagogiques, du matériel didactique, des livres de méthodologie, des fichiers, des collections d'écrits d'apprenants, etc.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Nous organisons des séances pour votre association au centre de documentation.

- Nous organisons des séances dans votre association.

Trois thèmes sont proposés l'année 2004-2005 :

- Visite et découverte du fonds documentaire du centre de documentation et initiation à la recherche documentaire

- Oral en alphabétisation et/ou français langue étrangère : des outils didactiques, des ouvrages méthodologiques, des supports visuels comme les colorcards, les photo-langages, des fiches pédagogiques, etc.

- Sensibilisation à la lecture dans les groupes alpha : exploitation de l'ouvrage *1001 escales sur la mer des histoires* avec les *valisettes de lecture* et/ou *la malle à livres*.

Le service est gratuit sauf les frais de déplacement.

*Pour tout renseignement complémentaire :*  
Collectif Alpha - centre de documentation  
Rue de Rome 12 - 1060 Bruxelles  
Tél : 02 533 09 25 - Fax : 02 538 27 44  
Courriel : cdoc@collectif-alpha.be  
Site internet : www.collectif-alpha.be

### Visages et paroles

Le MRAX et la Ligue des droits de l'Homme ont lancé une grande campagne de sensibilisation liée à la recrudescence de préjugés racistes et autres amalgames simplistes. Une exposition, un catalogue et un coffret pédagogique sont les outils pour informer et amorcer le dialogue.

L'exposition est composée de 40 photos accompagnées de textes. Certains se répondent, d'autres se renforcent ; ils sont le reflet des dialogues, non exempts de paradoxes et de contradictions, qui s'engagent entre les hommes et les femmes que nous sommes.

Un catalogue reprend 12 portraits et témoignages de l'exposition.

L'exposition tourne actuellement dans plusieurs villes. Elle peut également être visitée sur internet à l'adresse suivante : [www.mrax.be/expo.htm](http://www.mrax.be/expo.htm).

Un coffret pédagogique à l'usage des enseignants et des animateurs (de jeunes et d'adultes) existe également. Ce coffret contient les 40 portraits et témoignages ainsi qu'un livret destiné à aider l'utilisateur à animer et nourrir la réflexion sur les thèmes du racisme et des préjugés. Le coffret pédagogique est disponible au MRAX au prix de 15 € (+ frais de port) et en prêt au centre de documentation du Collectif Alpha.

*Pour tout renseignement complémentaire :*  
MRAX - Carlos RAMIREZ  
Rue de la Poste 37 - 1210 Bruxelles  
Tél : 02 209 62 50 - Fax : 02 218 23 71  
Courriel : [mrax@mrax.be](mailto:mrax@mrax.be)

### Musée, ouvre-toi

Soucieux d'ouverture à de nouveaux publics, ceux qui habituellement ne fréquentent pas les musées, le Service éducatif et culturel des Musées Royaux des Beaux-Arts propose plusieurs formules de visites : visite active, parcours créatif, visite-atelier... Les visites sont préparées 'sur mesure' avec le responsable du groupe. Ces rencontres sont gratuites mais une inscription est indispensable.

Afin de faire connaissance, découvrir vos attentes et vous faire part de sa démarche d'appropriation des œuvres d'art, le Service éducatif vous propose des rencontres de contact : soit le samedi 20 novembre 2004 à 10h, soit le mardi 11 janvier 2005 à 13h30, soit le samedi 12 mars 2005 à 10h.

*Pour tout renseignement :*

Musées Royaux des Beaux-Arts - Service éducatif

Rue du Musée 9 - 1000 Bruxelles - Tél : 02 508 33 50 - Fax : 02 508 32 32

Courriel : [service.educatif@fine-arts-museum.be](mailto:service.educatif@fine-arts-museum.be) - Site internet : [www.fine-arts-museum.be](http://www.fine-arts-museum.be)

## Droit au développement, droit d'asile et droit à la langue du pays d'accueil

*On vient de fêter les 40 ans de l'immigration marocaine en Belgique, en fait les 40 ans de l'accord bilatéral belgo-marocain visant à faire venir en Belgique un important contingent de main-d'œuvre d'origine marocaine. Mais les temps ont changé... Aujourd'hui, on n'entre plus en Belgique que par la porte, de plus en plus étroite, du regroupement familial et du droit d'asile. Et si on y entre difficilement, on en sort par contre facilement : nombreux sont ceux qui se voient refoulés ou expulsés...*

*Les statistiques nous indiquent que le nombre de demandes d'asile est en baisse : on est passé de 42.691 demandes en 2000 à 16.940 en 2003. En 2004, selon une estimation du Ministère de l'Intérieur, ce chiffre devrait descendre sous la barre des 15.000. En revanche, le nombre d'expulsions augmente chaque année : de 3.001 en 2000, on est passé à 7.742 en 2003.*

*Ces chiffres s'expliquent en grande partie par la politique menée par le gouvernement : politique dissuasive qui tente de décourager l'accès au territoire mais aussi de refouler plus rapidement les demandeurs indésirables.*

*Le nombre de clandestins augmente parallèlement. Les procédures d'obtention du droit d'asile s'étant durcies, ils sont plus que probablement, sûrement selon certains indicateurs, de plus en plus nombreux à séjourner illégalement en Belgique : des nouveaux arrivants n'introduisent plus de demande d'asile tandis que des demandeurs déboutés préfèrent entrer dans la clandestinité plutôt que de quitter le territoire.*

*Dans les autres pays européens, la situation n'est pas meilleure. La construction de l'Europe forteresse est plus que jamais à l'ordre du jour : les propositions récentes n'ont d'autres visées ou conséquences que de limiter les flux migratoires mais aussi de vider le droit d'asile de son contenu.*

*Pourtant, nous sommes nombreux à dénoncer ces politiques d'accueil restrictives et contraires aux droits de l'homme. Ce n'est pas en fermant les frontières qu'on empêchera des hommes, des femmes et des enfants à chercher sécurité et vie décente ailleurs. Tant que le Nord vivra de l'exploitation du Sud, des inégalités criantes jusque dans les droits les plus élémentaires continueront d'exister et pousseront sur les chemins de l'exil.*

*Nous sommes nombreux à revendiquer et à agir pour un autre développement qui permette à chacun de mener une vie décente là où il est né avec les êtres qui lui sont chers.*

### Formations de la Direction générale de la Culture de la Communauté française

Comme chaque année, un important programme vous propose pour l'année 2004-05 toute une gamme de formations aux métiers de la Culture. On y trouve ainsi :

- des formations qualifiantes (donnant accès au Brevet d'Aptitude à la Gestion de projets et de programmes culturels - BAGIC)
- des formations générales tous secteurs (Identifier et comprendre les publics, Evaluation des pratiques culturelles, Politiques et programmes culturels européens,...)
- des formations spécialisées (dans les domaines de la musique, des musées, des arts de la scène, de la créativité, de la jeunesse et de l'éducation permanente, des lettres et des livres,...)
- des formations pour le personnel administratif des asbl (La nouvelle loi sur les asbl et la mise en conformité avec les nouvelles dispositions, La comptabilité des liquidités, La comptabilité en partie double, La gestion financière, La gestion du personnel,...)

- ...

*Pour obtenir le programme complet :  
Ministère de la Communauté française  
Service de la formation et de la communication  
Pascal CLAUDE - Tél : 02 413 24 71  
Courriel : pascal.claude@cfwb.be*

### Formations du CIEP

Le CIEP a sorti son Cahier des formations pour l'année sociale 2004-2005. Nous y trouvons entre autres :

- Déminons l'extrême droite
- Pratiquer l'éducation permanente, relevons le défi
- Approche des institutions et pratiques culturelles
- Outils de base de la formation et de l'apprentissage
- Argumentation et animation de débats

*Pour tout renseignement :  
CIEP - B.P. 50 - 1031 Bruxelles  
Tél : 02 246 38 41-42-43 - Fax : 02 246 38 25  
Courriel : communautaire@ciep.be*

### Formations du Centre de Formation des Cadres Culturels

Le CFFC organise, pour la quatorzième année consécutive, une formation en conduite de projets culturels et sociaux. S'adressant aux acteurs de ces deux secteurs, elle leur permettra d'interroger leurs pratiques et de les confronter avec d'autres, d'interroger le monde en mutation et de donner du sens à leurs projets, de travailler sur les finalités, les moyens, le public, de donner du recul par rapport à l'urgence du quotidien, de s'approprier des outils théoriques et méthodologiques.

Cette formation se déroulera sur deux ans, à raison d'une journée fixe par semaine à Nivelles. La nouvelle session qui débutera en février par un stage résidentiel.

*Pour tout renseignement complémentaire :  
CFCC/CESEP  
Tél : 067 89 08 66 - Fax : 067 21 00 97  
Courriel : cfcc@cesep.be*

### Formations de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente

Au programme du Cahier des formations de l'automne 2004 :

- La prise de parole en public
- Médiateurs et animateurs efficaces
- Dis... raconte-moi tes citoyennetés : approcher sa citoyenneté par l'imaginaire
- Famille et immigration marocaine
- Les Tchétchènes : du Caucase à la Belgique
- Sensibilisation à l'ethnopsychiatrie
- Les 10 outils de base de la gestion de projet
- Mieux écrire pour être mieux lu
- Mieux s'organiser pour gérer ses projets
- Vivre la relation d'aide de manière professionnelle et humaine

*Pour plus de renseignements :  
Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente  
Tél : 02 511 25 87 - Fax : 02 514 26 01  
Courriel : info@ligue.enseignement.be  
Programme complet accessible sur le site :  
www.ligue-enseignement.be/formations.html*

*Nous sommes nombreux aussi à nous mobiliser pour que le droit d'asile soit respecté et qu'un accueil de qualité soit offert aux personnes qui ont fui des situations souvent difficiles, parfois traumatisantes.*

*L'alphabétisation et les cours de français font partie de ces dispositifs. Les centres d'alphabétisation ont toujours accueilli ceux qui demandaient des cours d'alphabétisation, quel que soit leur statut. Ils accueillent aussi de plus en plus de personnes alphabétisées dans leur pays d'origine mais qui ne trouvent pas de cours pour apprendre le français.*

*Lire et Ecrire revendique pour tous les primo-arrivants, scolarisés ou non, l'opportunité d'accéder à une formation en alphabétisation ou en français.*

*Ce qui implique que des moyens spécifiques, distincts de ceux réservés à l'alphabétisation des personnes non scolarisées, soient mobilisés pour développer les cours de français pour primo-arrivants scolarisés.*

*Sur le terrain, de nombreuses pistes de travail spécifiques à l'accueil des nouveaux migrants sont déjà mises en place. Nous en avons présenté certaines dans le Journal de l'alpha d'octobre 2003. Nous en présentons d'autres dans ce numéro.*

*D'ici quelques mois, nous nous attacherons plus particulièrement aux initiatives mises en place dans les Centres d'Accueil Ouverts (CAO) et les Initiatives Locales d'Accueil (ILA).*

*Les enfants des nouveaux migrants et les mineurs non accompagnés sont, quant à eux, accueillis, dans les écoles de devoirs et depuis 2001, en classe-passerelle. Nous y faisons aussi écho dans ce numéro.*

*Avant cela, vous trouverez un aperçu des migrations venant d'Europe de l'Est, d'Afrique subsaharienne et d'Asie, quantitativement les mieux représentées dans les migrations récentes vers la Belgique.*

*Et en finale, la présentation de deux recherches liées aux nouvelles migrations : une recherche-action avec des jeunes hommes turcs en difficulté d'insertion professionnelle et une recherche auprès des associations africaines qui trouvent difficilement leur place dans le tissu associatif belge.*

Sylvie-Anne GOFFINET  
Catherine STERCQ

Illustrations du sommaire :

1. Dessin : Eric Lemaire
2. Guido Pannekoek (Guido@stopimperialism.be)
3. Carte postale : United for intercultural action
4. Dessin : UNICEF
5. Dessin : Centre de Nonceveux (dans le cadre de l'exposition 'De l'exil au droit d'asile' - CIRE)



Les mots écrits l'avaient marqué de leurs arabesques. Empreintes que le départ impromptu du taleb rendait incandescentes. L'écrit, à peine écloso à sa vue, était déjà un sixième sens qui hurlait sa famine et roulait ses muettes stridences sur l'ivresse de son esprit. Djelloul en prit conscience avec une douloureuse joie. Les mots et les rêves, nourritures essentielles autant que le lait de chamelle ou de brebis, le pain, les dattes. Il devint plus taciturne encore et refusa tous les jeux de garçons. Il passait de longues heures à plat ventre sur le sable à dessiner, essayant de reproduire les signes conteurs de fables.

Un matin très tôt (...) une idée radieuse vint l'inonder de joie. Un présent étincelant, une idée-diamant que le froid petit matin déposa dans l'écran de son esprit vidé par le sommeil. Comment n'y avait-il pas pensé plus tôt ? Était-il bête ! Il allait monter jusqu'aux sources de l'écriture ! Il allait s'instruire ! Ainsi, il pourrait lire les plus belles histoires du monde. Ainsi, il pourrait s'enivrer les pensées et égayer sa morne solitude. Mais vers les années 1840, dans ce désert peuplé de tradition orale, vouloir apprendre à lire était un luxe, une pure extravagance, un grain de sable dans le cerveau. Personne dans le clan, depuis des siècles, n'avait eu recours à l'écriture.

(...)  
L'original Djelloul aux envies saugrenues n'en démordait pas. Son obstination et son caractère de plus en plus opposant inquiétaient... (...) Le clan familial, acculé, se décida enfin à satisfaire sa requête. Après tout, ce n'était peut-être pas une si mauvaise idée que d'avoir un taleb dans la famille, se consolaient-ils. A bien y réfléchir, un homme sachant lire et écrire le Coran – qu'avait-on d'autre à lire ? – pouvait même être de quelque utilité. Du moins seraient-ils ainsi, tous, dûment protégés du mauvais œil et du maléfice des djinns. Cela facilitait

certainement aussi le commerce des honnêtes gens. Et puis, le côté lucratif de la chose n'était pas à négliger. Un beau jour, leur décision prise, ils plièrent leur khéïmas<sup>2</sup> pour remonter vers le nord...

*Ils inscrivent Djelloul dans une médersa<sup>3</sup> à Tlemcen, la cité culturelle de l'Ouest algérien, et le confièrent à un taleb...*

(A suivre)

<sup>1</sup> Maître d'école coranique.

<sup>2</sup> Tente des nomades.

<sup>3</sup> Collège.



Malikka MOKEDDEM, **Les hommes qui marchent**, Ramsay, Paris, 1990 (réédité chez Grasset en 1997 et dans le Livre de Poche en 1999).

# Les hommes qui marchent (1)

Dans ce roman, Malika Mokeddem nous raconte l'histoire de Zohra et de son clan familial. Née dans une famille de nomades du Sud algérien, Zohra a été contrainte par les circonstances de la vie à se sédentariser. Mais le désert lui colle à la peau et elle devient la conteuse des temps anciens, racontant la vie de ses ancêtres bédouins. Ses mots subjuguent l'auditoire et l'entraînent dans leur sillage...

L'aventure la plus pittoresque que Zohra aime à conter est celle de Djelloul, le premier dans le clan familial à avoir appris à lire...

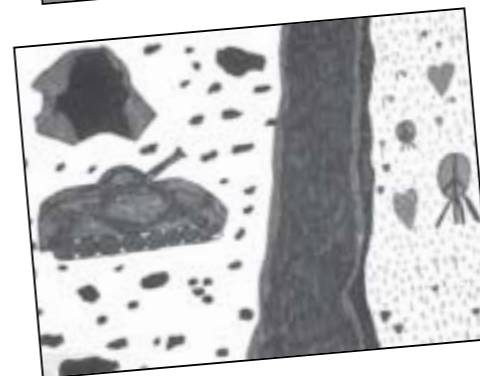
Djelloul Ajalli était le frère du beau-père de Zohra, l'oncle de son mari Ahmed le sage. Dès l'enfance, Djelloul se démarqua du reste des garçons qui promettaient tous de devenir d'excellents cavaliers et guerriers. Lui, il était solitaire, rêveur... Mais dans ce désert où chaque dune orangée, chaque oasis surgissaient à la vue comme des îles dorées, baignées de lumière et exaltaient l'imagination, on avait une panique terrible de l'imagination.

(...)  
Un jour un taleb<sup>1</sup> se joignit à la caravane qui prenait la route du sel sous un ciel chauffé à blanc et qui braisait la terre rouge. Il désirait se rendre en Mauritanie. Djelloul fut très vite fasciné par cet homme qui écrivait des talismans et qui, à chaque halte, sortait un livre volumineux aux pages décolorées, mitées par le temps et l'usage. De l'écriture, personne n'en avait jamais parlé à Djelloul ! Il demanda à l'homme de lui raconter ce qu'il lisait. Merveilles savoureuses, c'était les *Contes des mille et une nuits*. Comment tant d'histoires, tant d'intrigues, tant de combats et tant de beautés pou-

vaient-ils être contenus dans ces pages jaunies ? De quel miracle, de ces caractères inertes fusa cette vie prodigieuse, sur le néant à présent insoutenable de sa vie ? Les jours de Djelloul devinrent riches, colorés et intenses sous le souffle des mots écrits. Les longues marches ne le rebutaient plus, car au bout l'attendait l'oasis des mots. (...) Dans le cocon de la lumière faible et tremblotante, et telle Shéhérazade, le vieil homme tenait en haleine le petit garçon subjugué. (...) Djelloul découvrait un monde de palais. Un monde jusqu'alors de lui inconnu. Il était ensorcelé par l'astuce de cette femme ; charmé par la découverte du pouvoir des mots. Vaillants petits lutins, ils arrachaient à la mort, nuit après nuit, quelques heures de vie ! Ils l'arrachaient, lui, à l'ennui. Un voyage exceptionnel, une caravane enchantée, des soirées merveilleuses, nourries par la magie du verbe. Mais un terrible matin, le taleb quitta la caravane. Il se dirigea seul vers El-Aoun, emportant avec lui son ouvrage fabuleux, et surtout, la fin de l'histoire ! Damnation ! Combien de temps avait tenu encore Shéhérazade ? Qui dans ce désert pouvait le lui dire ? Personne ! Djelloul ressentit un vide insupportable, un marasme mortel.  
(...)



Photos (pp. 40 et 41) : Melitta Tchaicovsky



## Dossier : Nouvelles migrations (suite)

Le Nord, le Sud et nous...	
Helena LOCKHART – Collectif Alpha Saint-Gilles	6
Complexité et variété des migrations est-européennes	
Gautier PIROTTE – Chargé de recherches FNRS et CEDEM	8
Présence diversifiée des populations originaires d'Afrique subsaharienne	
Bonaventure KAGNÉ	12
De multiples nationalités en provenance d'Asie	
Anouck THIBAUT	15
L'arrivée de nouveaux migrants dans un centre d'alpha entraîne-t-elle des changements ?	
Interview de Sandra SDAO et Véronique JANNIN Collectif Alpha Forest	17
Rechercher de l'emploi quand on est analphabète...	
Interview de Josée MAILHOT et Yves DEBUCK Lire et Ecrire Bruxelles	19
Nouveaux migrants, nouvelle réalité, nouveaux dispositifs en Hainaut occidental	
Interview de Delphine HANOTIAU-DUBUISSON et Samuël COLPAERT – Lire et Ecrire Hainaut occidental	23
Les classes-passerelles pour primo-arrivants	
Danièle JANSSEN – CAF	26
Il y a aussi des primo-arrivants dans les écoles de devoirs !	
Pierre VANDENHEEDE – Coordination des Ecoles De Devoirs de Bruxelles	30
Regroupement familial et emploi	
Altay MANÇO – IRFAM et Seyfi KURLU – AMO RELIANCE	34
La vie associative des nouveaux migrants en Belgique	
Joseph GATUGU – IRFAM	37
<b>Littéralpha</b>	
Les hommes qui marchent	
Un extrait d'un roman de Malika Mokeddem	40
<b>Formations</b>	42
<b>Informations</b>	43

En pages centrales : un récapitulatif des numéros 131 à 142. Pour les récapitulatifs précédents voir les numéros 132, 121 et 112.

## Le Nord, le Sud et nous...

*Impossible de rester indifférent aux drames humains que vivent bon nombre de participants qui fréquentent nos cours. Mais nous sommes bien démunis face aux drames qui se jouent sous nos yeux... alors que c'est pourtant parfois à nous qu'on demande de recoller les morceaux !*

Je n'apprends rien à personne en affirmant que quitter son pays n'a jamais été une décision prise de gaîté de cœur, d'autant plus que cela implique souvent l'endettement et la déchirure d'avec ceux qui restent, la famille, les proches, le village... Partir, c'est aussi l'angoisse d'un futur incertain, l'incertitude face à un parcours dont, très souvent, on ignore les ficelles.

Partir, c'est beaucoup de causeries dans les chaumières, où, dans tous les cas, on parle de ce qu'on va 'gagner', rarement du risque de se confronter à une réalité très différente et, entre autre, à la crise économique dans les pays du Nord où ce sont les plus démunis qui paient la facture. Quelle que soit la réalité à laquelle est confronté celui qui est parti, les mots échec, misère, sans papiers, clandestins, refus sont bannis du courrier, des communications

« Attention, mes nerfs sont couchés, ils vont se réveiller. »

FELLAG, humoriste algérien

téléphoniques, des photos et des colis envoyés au pays.

Bon nombre de participants qui viennent dans nos centres de formation sont passés par là et se sentent 'à cheval' entre deux cultures, entre deux réalités. L'arrivée en Belgique, qui m'a été racontée maintes fois, constitue parfois le terme d'un parcours inimaginable dont Fellag dans son autodérision nous dit : « Tu me donnes un visa pour un jour, après je me débrouille ».

Et c'est bien là un des problèmes. Très souvent, les personnes fonctionnent sur la base du bouche à oreille, les tuyaux des proches, en passant à côté des bons renseignements, avec toute la panoplie d'escrocs en tous genres (avocats, propriétaires,...). Heureusement, il y a des situations qui connaissent une issue positive !

Si je prends, au hasard, un journal quelconque, il n'est pas inhabituel de tomber sur un fait divers du style : « La police ferme un immeuble ; le propriétaire louait ses chambres insalubres à des illégaux. Deux des six occupants ont déjà été rapatriés. Le propriétaire leur louait la chambre à raison de 150 à 200 euros par mois »... Philippe Moureau, bourgmestre de Molenbeek, dit que « c'est tout le drame de ces gens exploités et dont certains vivent ici en situation illégale ».

Souvent les autorités sont réticentes au moment de signer l'arrêté de fermeture. En effet, le relogement est parfois extrêmement difficile, ce qui soulève en outre toute la problématique du logement social à Bruxelles. Dans certains cas, les personnes sont autorisées à rester dans leur logement. Il arrive

Dessins (pp. 6 et 7) :

Eric Lemaire (<http://onsfaitunebouffe.free.fr>)

### Problèmes de reconnaissance mutuelle

Les groupes immigrés ne conçoivent pas toujours leur fonctionnement associatif sur le même modèle démocratique et participatif que celui souhaité par le législateur belge. Il en résulte une incompréhension réciproque.

En effet, les associations africaines, plus que d'autres associations 'immigrées', font l'objet de multiples critiques. Bien qu'ils aient un sens du communautaire, les Africains n'auraient pas le sens de l'associatif. Bon nombre de leurs associations n'aurait d'associatif que le nom<sup>4</sup> : les motivations réelles d'adhésion et de participation des personnes associées, responsables et membres, ne seraient pas claires. D'autres critiques plus nuancées<sup>5</sup> soulignent que la culture associative n'est pas encore assez maîtrisée par les Africains dans ses exigences organisationnelles telles que la programmation, la gestion des ressources humaines, la gestion comptable et l'évaluation. Bref, leur travail manquerait de professionnalisme.

Les Africains se défendent de telles critiques. Ils les taxent d'abusives et d'ethnocentriques dans la mesure où les besoins organisationnels des immigrants reflètent des priorités, valeurs et hiérarchies sociales et culturelles qui leur sont propres. Selon eux, il n'existe pas de sens unanime de l'associatif, pas plus que de critères objectifs et universels relatifs à la qualité associative. Ces derniers sont laissés à la libre appréciation des acteurs associatifs. L'évaluation des associations africaines est ainsi très problématique à bien des égards, dans la mesure où les critères auxquels l'évaluation recourt sont avant tout quantitatifs, voire comptables. Par ailleurs, une évaluation générale pose inévitablement la question de l'institution évaluative, de son fonctionnement et de la praticabilité d'une évaluation, en particulier par rapport à des petits groupes.

Par ailleurs, les associations africaines ressentent une défiance à leur égard de la part des organismes publics belges francophones chargés de gérer les relations entre l'Etat ou ses composantes et les associations de citoyens. Cette réticence semble avoir plusieurs sources : la première est idéologique et fait référence à la fonction assimilatrice des appareils de l'Etat face aux populations 'différentes' et minoritaires. En effet, il est pour le moins difficile pour un appareil idéologiquement orienté vers un universalisme unificateur de reconnaître,

voire de soutenir des expressions identitaires particularistes. La seconde source de réticence est pragmatique. Dans un pays, comme la Belgique, dont l'équilibre sociopolitique et socioculturel se base sur des consensus et des partages fragiles entre divers piliers politiques, confessionnels, etc., reconnaître des expressions culturelles exogènes revient à remettre en cause l'ensemble de ces partages de pouvoir et de moyens. Cela revient donc à accepter d'offrir à autrui une partie de ses propres ressources... Ce qui est évidemment difficile, surtout dans un contexte où les moyens de l'Etat sont rares.

Il nous semble qu'en lieu et place de cette défiance, l'appareil d'Etat devrait contribuer à une meilleure connaissance et reconnaissance des associations créées par les immigrants. Cette reconnaissance devrait passer par un soutien à ces associations, notamment matériel. Elle devrait également encourager une dynamique de changement au sein des associations dans les domaines de la participation, de la représentativité, des contacts interassociatifs et de la professionnalisation des cadres...

Joseph GATUGU  
IRFAM

<sup>1</sup> Voir à ce propos, l'article de Bonaventure KAGNÉ pp. 12-14 de ce numéro.

<sup>2</sup> Le présent article est un extrait remanié d'un travail de recherche mené par l'IRFAM sur la vie associative des personnes d'origine étrangère : J. GATUGU, S. AMORANITIS et A. MANÇO (éds), *La vie associative des migrants : quelles (re)connaissances ? Réponses européennes et canadiennes*, Paris, Turin, Budapest, L'Harmattan, coll. 'Compétences interculturelles', 2004, 280 p.

<sup>3</sup> Associations créées et animées de manière significative et décisive par un ou des groupes de personnes membres des communautés africaines de Belgique, et/ou par un ou des groupes de personnes nées d'immigrants, sans que leur présence soit nécessairement totale dans la structure concernée.

<sup>4</sup> Voir Adèle KASSA MUJINGA, *Etude du secteur associatif africain dans le domaine social en Belgique*, Songes, Bruxelles, 2001, pp. 13-23.

<sup>5</sup> Voir Philémon MUKENDI, *Les Africains de Belgique : quelle citoyenneté ?*, in *Osmoses*, n° 10, 1997, p. 4.



## Les ressources associatives

L'associatif africain est caractérisé par une carence en ressources humaines, matérielles et financières. Les associations disposent de moins de 10 % de personnel rémunéré dont la majorité est à temps partiel. En raison de ses problèmes budgétaires chroniques, la Communauté française de Belgique a largement freiné la reconnaissance des associations. Du côté de la Région wallonne, la possibilité d'obtenir des postes via les programmes de résorption du chômage n'a pas non plus permis d'assurer un cadre rémunéré répondant aux besoins des associations. Certaines associations qui ont renoncé à une demande pour obtenir de tels postes se plaignent du manque de transparence qui préside à leur octroi.

Un autre problème est le manque d'infrastructures nécessaires aux activités que mènent les associations. Rares sont celles qui disposent d'un local ou de matériel informatique. La plupart des locaux sont en fait les domiciles des responsables associatifs.

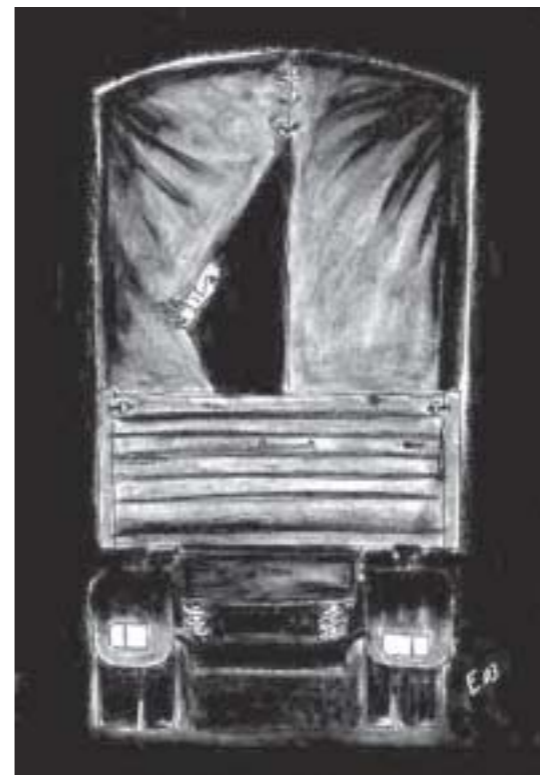
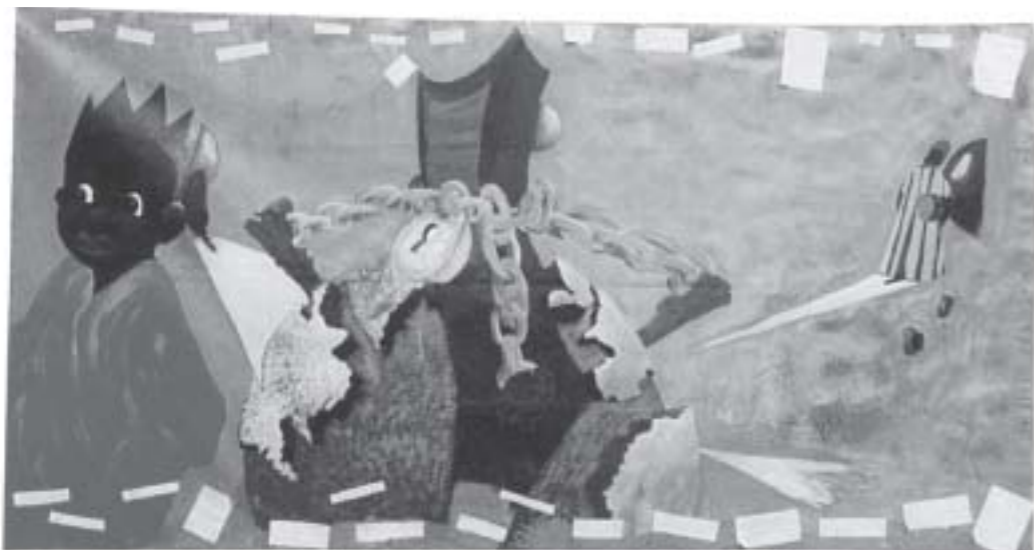
Il se pose enfin le problème des moyens financiers. Peu d'associations mènent des activités qui leur permettent d'obtenir un défraiement de leurs activités. Les cotisations des membres sont par ailleurs insignifiantes. Certaines reçoivent des subsides ponctuels ou récurrents, mais beaucoup se sentent évincées dans la course aux subsides tant il leur apparaît que, pour pouvoir en bénéficier, il faut appartenir à tel ou tel pilier politique.

## Les partenariats

Les associations immigrées, dont africaines, entretiennent des rapports avec les pouvoirs publics, les organismes internationaux, et plus particulièrement l'Union européenne, ainsi qu'avec les gouvernements ou des organisations gouvernementales de leur pays d'origine, notamment par l'entremise des ambassades ou des représentations diplomatiques. Les rapports de partenariat avec les pouvoirs publics sont qualifiés, par les associations africaines, de problématiques. Faute d'obtenir des moyens matériels et financiers suffisants, c'est souvent la fermeture, la méfiance ou l'inertie qui prédominent. Cette situation serait particulièrement problématique en Communauté française. C'est ainsi que certaines associations 'délocalisent' leurs sièges et leurs activités vers la Flandre où la situation serait meilleure.

Enfin, il existe très peu de relations entre les associations africaines entre elles d'une part, et avec les autres associations 'immigrées' et belges d'autre part. Bon nombre d'associations travaillent en vase clos, s'ignorent mutuellement quand bien même elles coexistent sur le même espace géographique et ont les mêmes populations cibles. Il arrive qu'elles se conçoivent dans des rapports de rivalité ou de concurrence. Cette situation expliquerait en partie la rareté des coordinations interassociatives, le manque de projets communs et le peu de complémentarité entre elles.

Dessin : Ecole des Beaux-Arts – Namur ('De l'exil au droit d'asile')



aussi qu'elles pensent trouver refuge chez des proches et être aidées par le CPAS mais cette aide est souvent largement insuffisante.

La politique concernant les candidats réfugiés, c'est-à-dire de les inscrire dans des communes (lointaines) – « très loin, en pleine brousse belge », au dire d'un participant – constitue pour eux, mais aussi pour nous, un véritable casse-tête, sans oublier la frustration des travailleurs sociaux 'de la brousse' qui parfois voudraient avoir un rôle plus actif (moins 'Mister Cash'), mais la distance, les frais de déplacement, les problèmes de langue et d'autres rendent le suivi presque impossible.

Je voudrais m'attarder sur la situation de toute une série de personnes qui fréquentent nos cours, issus aussi bien de l'Union européenne que d'ailleurs. Souvent, ils ont quitté leur pays, écrasés par l'administration, le pouvoir, la corruption, la famine, la pauvreté, le manque total de perspective pour eux et pour les leurs. Dans leurs valises en carton, ils amènent leurs rêves et le cri désespéré de ceux qui n'ont rien.

C'est dans ces conditions qu'ils apprennent à gérer un budget car, en plus du loyer, de la nourriture, de frais de santé, des charges et des tentations de la



société de consommation, ils ont comme devoir d'envoyer de l'argent, un 'sacrifice' à leur famille restée au pays.

Les chiffres de l'argent qui rentre aussi bien en Chine qu'au Mexique, au Togo ou au Portugal sont très significatifs. Ces sommes arrangent bien les gouvernements en place dans ces pays car elles constituent des entrées en devises. Elles parviennent à étouffer la révolte de ceux qui n'ont rien pendant que leurs gouvernants utilisent l'argent public à des fins autres que celles de répondre aux besoins de leurs administrés.

Face à cette situation, le rôle de la coopération productive, que j'oppose à l'assistanat, est pour moi essentiel. Rappelons-nous le slogan utilisé par le président burkinabé Thomas Sankara : « Il ne faut pas donner du poisson, il faut apprendre à pêcher ».

Comment aborder ce sujet avec nos participants ? Où sommes-nous par rapport à la réflexion-action de Lire et Ecrire à ce sujet ? Quel positionnement citoyen ? Faut-il des réponses individuelles ? Collectives ?

Helena LOCKHART  
Collectif Alpha

# Complexité et variété des migrations est-européennes

Près de quinze ans après la chute du Mur de Berlin et l'effondrement des régimes communistes en Europe de l'Est, il est frappant de constater que les migrations est-européennes n'aient suscité que peu de travaux scientifiques. Pourtant la thématique des migrations de ces populations s'inscrit régulièrement sur l'agenda politique européen comme dans le champ médiatique. D'autre part, l'intérêt pour ces vagues migratoires est devenu peut-être plus important à la suite des conflits successifs en ex-Yougoslavie et la médiatisation que l'accueil des réfugiés fuyant le conflit dans les Balkans a suscitée. Bien entendu, la question des réfugiés ne résume pas cette vague migratoire. Pas plus que l'on ne peut réduire les migrations en provenance d'Europe de l'Est à la seule présence des clandestins, des travailleurs illégaux en provenance d'Albanie, de Roumanie ou d'Ukraine. En fait, la réalité est bien plus complexe et bien plus éclatée...

## Une histoire ancienne

Remarquons tout d'abord que ces migrations Est/Ouest sont très anciennes, aussi vieilles que le continent européen. Pour s'en tenir à l'histoire récente et à la Belgique, on notera qu'entre 1910 et 1914, quelques centaines de Polonais viennent travailler dans les bassins miniers de Charleroi et de Liège surtout. Dans l'entre-deux-guerres, la présence de travailleurs étrangers et singulièrement en provenance des pays d'Europe de l'Est s'amplifie. Le secteur minier absorbe une partie de ces migrations de jeunes hommes polonais, tchécoslovaques, yougoslaves (en plus des migrants marocains et italiens). Au début des années 30, la Belgique enregistrait ainsi la présence de près de 40.000 ressortissants polonais. A cette époque, des commissions de recrutement sillonnent notamment cette Europe de l'Est constituée de nouveaux états aux démocraties fragiles et économiquement affaiblis par le premier conflit mondial. Il s'agit pour la Belgique de coupler les flux migratoires avec l'évolution de certains secteurs de l'économie plutôt versatiles (secteur minier, bâtiment)<sup>1</sup>. Comme nombre de flux migratoires à cette époque, il s'agit le plus souvent de mouvements migratoires circulaires : le nombre de migrants qui réintégraient leur pays d'origine après quelques mois ou années était plus important que celui de ceux qui s'installaient dans la société d'accueil. Cependant, on voit aussi apparaître avant la Seconde Guerre mondiale des groupes culturels ou encore des clubs sportifs dont certains sont toujours actifs aujourd'hui.

La toute fin de la Seconde Guerre mondiale fut un moment important de réaccélération des flux migratoires Est/Ouest avant que la Guerre froide ne

viennne imposer une forte limitation des mouvements migratoires de part et d'autre d'une Europe coupée en deux. Durant cette époque longue de quatre décennies, les flux ne se tarissent pas totalement, contrairement à l'image que l'on en garde. En dehors des périodes calmes où dominaient les migrations clandestines de personnes inévitablement cataloguées comme dissidents communistes, la Guerre froide restera, du point de vue des mouvements migratoires, caractérisée par des brusques moments d'accélération des flux Est/Ouest à l'occasion de crises politiques importantes : l'insurrection hongroise de 56, le Printemps de Prague en 68, l'Etat d'urgence en Pologne en 81... Souvent passées sous silence, les pratiques de marchandage entre Etats des deux blocs rivaux ont rendu possibles des mouvements migratoires de certaines fractions de communautés nationales. Ainsi, au début des années 70, la RFA négocia avec Bucarest le 'rapatriement' de 200.000 'Roumains d'origine allemande' en échange de biens d'équipements nucléaires.

La fin des régimes communistes marqua aussi une période d'accélération des flux migratoires mais sans doute moins importante qu'attendue. L'Européen de l'Ouest moyen avait depuis l'*Archipel du Goulag* de Soljenitsine compris l'acceptation particulière du terme 'démocratie populaire'. Le décalage du niveau de vie entre les pays de ces deux Europes n'avait jamais cessé de lui paraître de plus en plus criant au cours de l'agonie de ces régimes. Ces constats des années 80 allaient

Cartes (de la p. 9 à la p. 16) :  
Atelier de cartographie – Sciences Po - Paris

# La vie associative des nouveaux migrants en Belgique

## Le cas des migrants originaires de l'Afrique subsaharienne

Dans le paysage associatif belge, on compte un nombre non négligeable d'associations créées et animées par des personnes d'origine étrangère. Peu de ces associations sont le fait de personnes arrivées récemment en Belgique. Néanmoins, relativement rapidement certains créent leur propre association, le plus souvent tournée vers les personnes issues de leur communauté d'origine. Ainsi en est-il des associations africaines, entendons ici subsahariennes, dont l'immigration en Belgique est relativement récente<sup>1</sup>. L'existence et le fonctionnement de ces associations ne va cependant pas sans poser, à leurs yeux, des problèmes de reconnaissance par la société d'accueil<sup>2</sup>...

## Historique

Les associations africaines<sup>3</sup> sont, avec les associations de femmes et de jeunes, les dernières venues dans le champ associatif belge.

Avant 1990, elles ne devaient pas être très nombreuses dans la mesure où les immigrants africains concevaient leur séjour en Belgique le plus souvent comme temporaire.

Depuis lors, en raison notamment des perspectives d'installation à plus long terme ou définitive, ces associations ont foisonné rapidement. A Bruxelles par exemple, elles seraient au nombre de 150. Elles comptent en outre environ 10 fédérations, ce qui est moins que d'autres associations de migrants.

## Caractéristiques

Les associations africaines proposent des activités multiples en lien avec les communautés dont elles se réclament. Elles s'investissent ainsi dans des activités diverses dont l'accueil, le service social, la formation, l'insertion socioculturelle et l'information générale. Trois autres champs investis sont la solidarité avec les pays d'origine, les mass media et le culte.

La plupart des associations africaines sont généralistes : elles s'adressent à tous les publics sans distinction d'âge, de sexe, de nationalité, de religion, etc. Certaines s'adressent cependant plus particulièrement aux jeunes et d'autres (quasi) exclusivement aux femmes.

## Les enjeux de l'associatif africain

Les enjeux sont au nombre de cinq.

Le premier, propre à toutes les associations, est social. Il consiste à réunir des gens dans un même espace social autour d'un projet commun. Les associations apparaissent ainsi comme un facteur important de socialisation et comme un lieu de ressource identitaire.

Un deuxième enjeu est l'autoprise en charge. Les associations sont pour leurs membres des espaces de convivialité, de fuite de la solitude, de résistance aux difficultés de la vie, de réconfort psychologique, d'entraide, de soutien mutuel, bref, des espaces de survie dans un monde qui apparaît comme individualiste et hostile. Ainsi, elles jouent un rôle supplétif en prenant le relais de la société belge qui à certains égards semble faillir dans sa tâche d'intégration.

Le troisième enjeu est politique. Les associations sont des espaces d'apprentissage des pratiques démocratiques en permettant et développant la prise de parole et la participation au débat.

En quatrième lieu, les associations africaines sont conçues comme des œuvres de solidarité : solidarité entre les personnes associées d'une part, et solidarité avec des personnes ciblées par les actions d'autre part.

Cinquième et dernier enjeu, les associations africaines offrent une alternative aux difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi, en pleine récession et souvent discriminant. Des Africains ont ainsi créé des associations en vue de trouver une occupation pouvant meubler leur inactivité.



A l'issue du projet, la plupart des participants semblaient avoir développé une compétence pour mieux gérer leurs réactions émotionnelles dans les situations critiques. Le stress généré par la situation de non-emploi semblait moins important et, par conséquent, mobilisait moins l'énergie des individus. Au travers des débats, du partage et de la diffusion d'informations pertinentes..., le projet semble donc avoir rempli une fonction de support social et avoir agi en tant que régulateur émotionnel, facilitant de ce fait la gestion du stress.



Dessin : ERG 1 ('De l'exil au droit d'asile')

emploi, et une orientation volontaire vers les cours de français pour immigrants. Ces mises en route de projets préfigurent une volonté d'amélioration de leur statut socioprofessionnel, de mise en avant de leurs différences socioculturelles et de dépassement des difficultés liées à la discrimination à l'œuvre sur le marché de l'emploi.

Altay MANÇO, IRFAM  
Seyfi KUMLU, AMO RELIANCE

<sup>1</sup> Ertugrul TAS, *Pour le meilleur et pour le pire*, in *Agenda interculturel*, n°225, septembre 2004, p. 28.  
<sup>2</sup> La méthode adoptée pour cette recherche, appelée 'Valorisation Identitaire et Professionnelle' (VIP), a été mise au point dans le cadre du projet 'Symbiose' (1998-2000) déployé par le FOREM en province du Hainaut avec le soutien du programme 'Integra' du Fonds Social Européen. Les résultats obtenus par ce projet ont amené l'IRFAM à renouveler l'expérience dans l'entité de Visé auprès d'un groupe de jeunes chercheurs d'emploi peu qualifiés issus de l'immigration et d'éducateurs de rue, avec le concours du Fonds d'Impulsion aux Politiques d'Intégration (A. MANÇO et K. MERBAH, *Valorisation identitaire et professionnelle des jeunes issus de l'immigration : une action dans la région de Visé*, Lettre d'information Point d'appui 'Travail-Emploi-Formation' (T.E.F.), n° 2-3, 4-9, 2002). La méthode a enfin été utilisée pour la recherche-action faisant l'objet du présent article.

### Et dans le groupe de contraste ?

Lors de l'évaluation en fin de projet avec les deux groupes, le groupe ayant participé à la recherche-action et le groupe de contraste, on a constaté une évolution sensiblement différenciée des deux groupes. Ces différences portaient tant sur l'estime de soi, que sur la prise de conscience de ses atouts culturels pour la création d'auto-emploi, que sur la volonté d'apprendre le français pour mieux se positionner sur le marché de l'emploi...

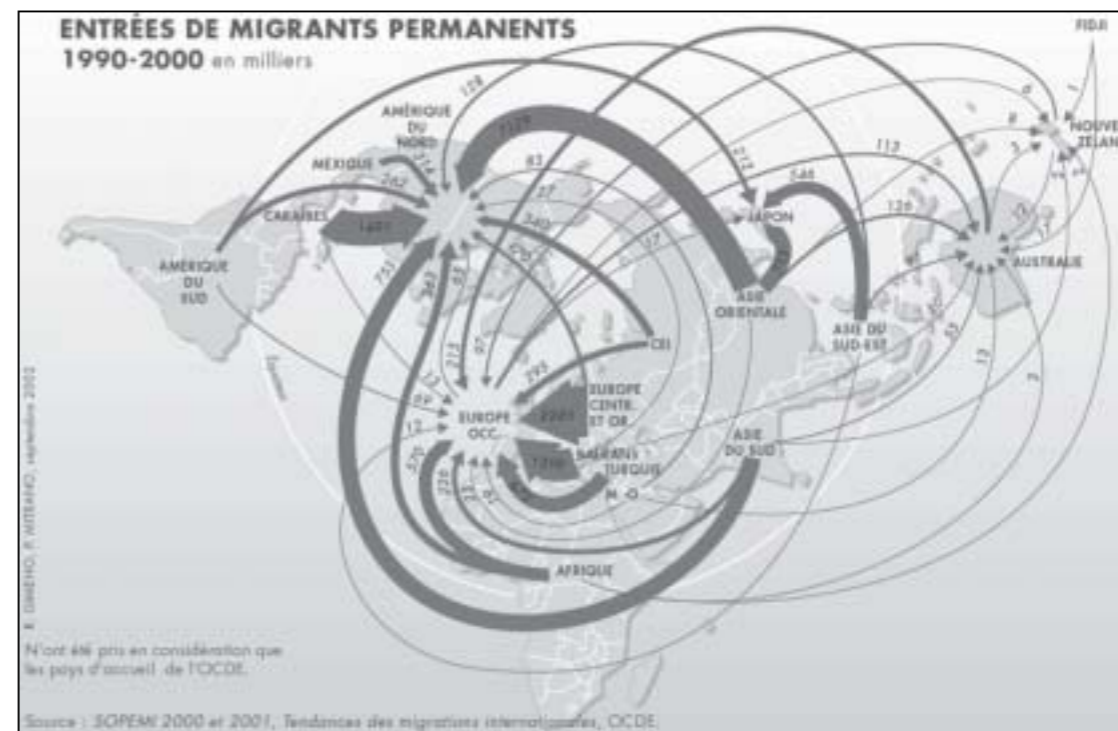
alimenter le fantasme de l'invasion d'une Europe prospère regroupée sous la bannière de la Communauté européenne par une horde de nécessiteux ayant recouvré leur liberté, dont celle de déplacement<sup>2</sup>. On sait aujourd'hui ce qu'il advient réellement. Les premières années de la période de transition entraînent une accélération du processus d'émigration en provenance de ces pays. La Russie 'perdra' 450.000 ressortissants en 1990, la Bulgarie 300.000 et la Roumanie en aurait 'perdu' 800.000 (sur une population de 22 millions !)<sup>3</sup>. En Belgique, alors que l'entrée sur le territoire de ressortissants d'Europe de l'Est représentait 2 à 3% des entrées totales avant la chute du Mur de Berlin, ce chiffre grimpe jusqu'à 6 à 8% (avec une pointe à 14% en 1999, conflit au Kosovo oblige).

### Complexité et variété des processus migratoires

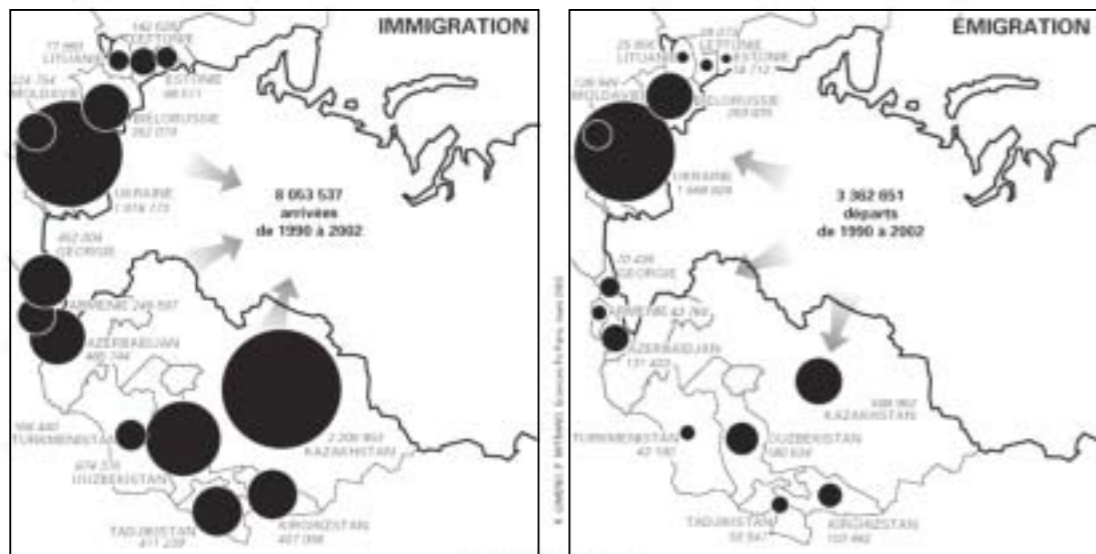
Les flux migratoires Est/Ouest se sont diversifiés et leur description et analyse ne peuvent se satisfaire des clichés habituels (pointant l'existence d'organisations criminelles, de travailleurs clandestins, stigmatisant la présence de réfugiés économiques). En fait, les migrations est-européennes recouvrent aujourd'hui bien des réalités. Si on prend le cas

belge, le solde migratoire (donc la différence entre les entrées et les sorties officielles du territoire) n'a cessé d'être positif en ce qui concerne cette population mais selon des scores qui – mis à part certaines années la population immigrée issue de l'Ex-Yougoslavie – sont largement inférieurs aux... soldes migratoires des ressortissants de l'Union européenne ! A la lecture des statistiques disponibles<sup>4</sup>, on constate que les migrations définitives et les migrations circulaires co-existent dans des proportions assez proches. A cela, s'ajoute les migrations plus ou moins temporaires de réfugiés ou encore des migrations clandestines dont il est difficile d'évaluer l'importance. Pour comprendre cette complexification des schémas migratoires est-européens comme la figure de ces migrants, on doit souligner trois éléments essentiels.

Tout d'abord, la réouverture des frontières a permis aux flux circulaires de se redéployer sur base de projets migratoires des plus divers (retrouvailles familiales à intervalle périodique, réseaux commerciaux licites et illicites, travail saisonnier, études, tourisme...). Mais, au-delà du recouvrement du droit de circulation, il ne faut pas perdre de vue que la gestion des nouveaux flux migratoires en prove-



**RUSSIE : FLUX MIGRATOIRES**  
avec les pays de l'ex-URSS de 1990 à 2002



Source : Statistiques de Russie.

10 nance de l'Europe de l'Est post-communiste s'est effectuée dans un contexte très différent de celui qui présida à l'arrivée des polonais, tchèques ou yougoslaves des années 20 ou 30 ou même des 'dissidents' communistes de la Guerre froide. Il faut ainsi garder à l'esprit que la construction politique de l'Union européenne est allée de pair, en ce qui concerne les politiques migratoires, avec une volonté de contrôler et de limiter de plus en plus l'accès à l'Espace unique européen. On est ainsi devenu de plus en plus sélectif en matière d'accès au territoire, avec notamment pour conséquence une criminalisation d'un ensemble de pratiques migratoires. La perception du migrant, quelle que soit son origine s'en trouve modifiée. Dans le cas des immigrés est-européens, la fin de l'antagonisme Est/Ouest a entraîné une relative disgrâce : il n'est plus *a priori* ce dissident à un régime oppresseur qu'il s'agit de sauver, c'est *bien entendu* un profiteuseur dont il faut se méfier. On notera également que si l'accès à l'espace ouest-européen a eu tendance depuis 1973 à se réduire et si les facteurs d'attractivité des sociétés d'accueil d'Europe de l'Ouest n'ont pas perdu de leur superbe, certains pays paraissent plus attractifs que d'autres. La Belgique, carrefour ouest-européen et siège de nombreuses institutions européennes, a attiré beaucoup de ressortissants de l'Union au cours des années 90 (plus de 50% des entrées sur son territoire). L'Italie (pour les ressortissants des

Balkans notamment), l'Autriche, la Suède, la France, la Grande-Bretagne et surtout l'Allemagne (qui accueille 64% des immigrés est-européens résidant légalement à l'Ouest) sont les pays où se concentrent majoritairement les flux migratoires en provenance de l'Est.

Ensuite, l'Europe de l'Est n'offre plus le même visage qu'hier. Certaines régions ont profité de la période de transition alors que d'autres ont subi de plein fouet le contrecoup de réformes drastiques présentées comme nécessaires au développement d'une économie marchande compétitive. Au sein d'un même pays, le développement social et économique est souvent contrasté si bien que, même en ne tenant compte que de facteurs économiques comme raison initiale au déplacement des populations (ce qui ne représente qu'une partie des motivations), on ne devrait plus parler simplement de migrants roumains, polonais ou slovaques mais de migrants moldaves, silésiens ou bohémiens. C'est un élément dont il faut tenir compte dans l'approche de ces populations présentes dans nos sociétés. De plus, les variations de développement économique et social au sein des pays 'en transition' entraînent des modifications dans les déplacements de population. Certaines régions d'Europe de l'Est, hier encore régions d'émigration, sont en effet en train d'absorber localement une partie des flux

**Le groupe avant l'action**

Les échanges en groupe et les interviews ont permis de mettre en lumière le sentiment d'oppression ressenti par les participants, tant leurs beaux-pères, chez qui ils sont installés, se montrent pressés de voir leur gendre accéder à l'emploi.

Gendres et beaux-pères n'ont pas la même vision du marché de l'emploi belge, ils n'en ont pas la même expérience. Les beaux-pères supposent qu'une intégration rapide et stable sur le marché de l'emploi est toujours possible. Confrontés à cette vision dépassée de l'offre d'emploi, les gendres sollicitent très peu leurs proches dans leur recherche d'emploi. Ils subissent parallèlement une sous-estimation de leurs capacités ainsi que des attitudes, des remarques ou des jugements désobligeants dont les répercussions sur l'estime de soi sont tangibles. Le statut de 'maris importés' s'accompagne également de faiblesses dans la maîtrise de la langue de la société d'accueil. Or, le problème de la maîtrise de la langue constitue un frein non négligeable dans l'accès au marché belge de l'emploi du début des années 2000, notamment parce qu'il limite les



Dessin : FUNOC (dans le cadre de l'exposition 'De l'exil au droit d'asile' - CIRÉ)

contacts avec des organismes spécialisés, comme les agences de recherche d'emploi, de formation professionnelle et les agences de travail intérimaire.

**Les effets du projet**

Globalement, l'investissement dans le projet a été bénéfique pour l'estime propre des participants. En effet, la valorisation des ressources culturelles et personnelles en tant que compétences professionnelles les a amenés à reconsidérer l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes pour en dégager les éléments susceptibles d'influencer de manière favorable leur positionnement sur le marché de l'emploi.

Les contacts, établis durant le projet, avec des organismes de recherche d'emploi et de formation professionnelle, ainsi qu'avec des agences de travail intérimaire ont perduré à moyen terme et semblent avoir été profitables aux participants. Ainsi un des effets induits par le projet semble avoir été la perception de l'efficacité que pouvait comporter le contact direct avec un employeur en vue de solliciter un emploi. Ce résultat atteste en quelque sorte du travail de réflexion qu'ont réalisé les participants au sujet des arguments à valoriser dans une démarche de recherche d'emploi.

Paradoxalement, l'expérience semble avoir aussi suscité chez la moitié des participants, par ailleurs les plus constants dans leur participation au projet, des vocations de création de petites entreprises se situant toutes dans le cadre communautaire turc (épicerie turque, *snack-dürüm*, etc.).

**A lire**

Dans l'ouvrage **Turquie : vers de nouveaux horizons migratoires ?** (ouvrage sous la direction de Altay MANÇO, L'Harmattan, 2004), trois chapitres sont consacrés à l'immigration turque dans le cadre du regroupement familial :

- C. ETIENNE, *Le mariage turc en immigration : perspectives anthropologiques*
- E. TAS, *L'immigration matrimoniale turque en Belgique : perspectives psychosociales.*
- S. KUMLU, *Résilience et recherche active d'emploi : le cas des nouveaux immigrants originaires de Turquie.*

# Regroupement familial et emploi

## Effets d'une intervention auprès de jeunes époux nouvellement arrivés de Turquie

*Le regroupement familial constitue une des possibilités – à côté de la demande d'asile et du visa 'étudiant', notamment – qui s'offrent à une personne étrangère pour entrer légalement en Belgique et y résider durablement. Dans le cas de la Turquie, 62 % des migrants originaires de ce pays viennent actuellement en Belgique pour se marier ou rejoindre leur conjoint<sup>1</sup>.*

*Cette population, qui a priori ne semble pas connaître les mêmes difficultés de reconnaissance et d'insertion dans la société que les demandeurs d'asile, rencontre néanmoins des problèmes spécifiques à sa situation.*

*Une recherche-action<sup>2</sup>, menée en 2001-2002 par l'IRFAM (Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations), a ainsi mis en évidence les difficultés d'insertion professionnelle de jeunes hommes turcs arrivés relativement récemment en Belgique par le biais du mariage et leur a apporté un accompagnement psychosocial dans leur recherche d'emploi...*

### Le projet

Le projet concernait huit jeunes hommes turcs chercheurs d'emploi ayant épousé une femme issue de l'immigration en Belgique et installés dans ce pays depuis moins d'une dizaine d'années. Ces jeunes hommes ont été informés du projet par l'intermédiaire d'associations d'immigrants et d'une radio communautaire. Tous étaient sans emploi depuis 2 à 3 ans au moins. La moyenne d'âge était de 26-27 ans et la plupart avaient des enfants. Le niveau de scolarité était plutôt élevé : six d'entre eux étaient diplômés de l'enseignement supérieur. Six également avaient obtenu la nationalité belge.

L'approche développée visait à se démarquer des politiques d'assistanat et à rompre avec une vision exclusivement normative de l'intégration socioprofessionnelle. Pour ce faire, elle a transposé les notions d'identité culturelle et d'intégration sociale au domaine de l'emploi.

Située en amont des services généralistes d'insertion et de formation, elle aboutissait, de manière directe ou indirecte, à aiguiller les participants vers ces services et les incitait à réintégrer un rôle d'acteur dans leur développement socioprofessionnel.

Les rencontres ont eu lieu au Centre Culturel et Culturel Turc de Namur, hébergeant également la mosquée de cette communauté. Après une séance d'information, des personnes sans emploi se sont volontairement proposées pour participer au projet. Les chercheurs ont dû s'adapter aux caractéristiques linguistiques de la population participante et

l'action s'est déroulée en langue turque. Lorsque le besoin s'en faisait sentir, une traduction français-turc était assurée.

### Quelques mots à propos de la méthodologie

Le système d'observation et d'évaluation de la recherche-action comportait des aspects qualitatifs et quantitatifs. Cette multiplicité des techniques d'intervention permettait de mieux appréhender les différents éléments pertinents. De plus, cela rendait possible une validation mutuelle des résultats obtenus. Outre l'observation participante et l'interview semi-directif des participants, une procédure quantitative fut utilisée pour estimer les effets psychosociaux et pratiques de la démarche sur les participants.

Un second groupe de sept personnes a servi de 'groupe de contraste'. Ces personnes, qui n'ont pas participé au projet, présentaient des caractéristiques socioculturelles et professionnelles comparables à celles des participants. Ainsi, lors de la première séance d'animation, les participants et les membres du 'groupe de contraste' ont rempli un questionnaire et divers inventaires de personnalité. A l'issue des séances d'intervention, soit environ six mois après le début du projet, les deux groupes ont à nouveau été soumis aux mêmes outils, l'objectif étant de mettre en évidence une éventuelle évolution des dimensions liées à la recherche d'emploi et au positionnement efficace sur le marché.

migratoires et de devenir des régions d'immigration ou de transit. Dans ce contexte, les migrants en provenance de l'Est de l'Europe ne sont pas forcément des Est-Européens. D'où la nécessité de repenser la complexité de l'espace migratoire dans la toute jeune Europe des 25.

Enfin, à côté des changements survenus dans les sociétés d'origine comme dans les sociétés d'accueil, ou encore des modifications affectant les rapports géopolitiques comme celles touchant à l'image des migrants en provenance d'Europe de l'Est, le profil des migrants en provenance de cette partie du monde s'est également diversifié. Jusqu'il y a peu, on avait coutume de distinguer les migrants d'Europe de l'Est des migrants issus d'autres régions du monde par leur niveau d'éducation et leur identité plus urbaine étant donné l'urbanisation souvent plus forte et le plus grand accès aux études de ces populations dans leur pays d'origine. A partir de l'exemple polonais, Okloski<sup>5</sup> souligne une évolution remarquable. Il constate qu'au cours de la période 1981-1988, 82% des émigrants polonais (légaux ou illégaux) provenaient des régions les plus urbanisées de Pologne alors que la population urbaine de ce pays durant cette période était de 60%. Il montre également que les sorties du territoire étaient à l'époque nettement plus sélectives au regard du capital culturel. Au cours de cette même période, les émigrants légaux et illégaux âgés de plus de 15 ans et disposant d'un diplôme universitaire étaient de 14% (alors que 7% de la population polonaise disposait de ce niveau d'instruction) contre 27% d'émigrants ayant tout au plus terminé l'école primaire (55% de la population totale étant dans ce cas). Dix ans plus tard, en 1998, 2% (!) des émigrants polonais disposaient d'un diplôme universitaire contre 75% ayant terminé uniquement l'école primaire. « En conséquence, note Okloski, la surreprésentation des personnes à éducation supérieure dans les années 80 a cédé la place à une surreprésentation des personnes à faible niveau d'instruction dans les années 90 ». Bref, l'image du jeune homme urbain éduqué en provenance d'Europe de l'Est ne correspond sans doute plus que partiellement aux profils de ces migrants rencontrés aujourd'hui. Partant de cela, il faut tenir compte d'une plus grande variété de migrants, de parcours et de projets migratoires.

En conclusion, les processus migratoires en œuvre de part et d'autre d'une Europe qui ne cesse de

s'élargir – sans doute plus vite qu'elle ne s'approfondit – se caractérisent aujourd'hui par une plus grande variété et une plus grande complexité. Ils ne peuvent se satisfaire ni de schémas analytiques et descriptifs simplistes ni d'une politique qui, en Occident, reste marquée par des logiques sécuritaire et gestionnaire. Plus encore qu'hier, l'écart semble grand entre la place prise par ces processus migratoires sur l'agenda politique européen (et la mise en visibilité médiatique d'une fraction de ces processus) et la connaissance réelle dont nous en disposons. Au travail !

Gautier PIROTTE

Chargé de recherches FNRS<sup>6</sup> et CEDEM<sup>7</sup>

<sup>1</sup> Sans oublier des mouvements migratoires ponctuels liés à des événements exceptionnels causés par la nature ou par l'homme (génocide arménien de 1915 à 1923, révolution bolchevique de 1917).

<sup>2</sup> La Communauté européenne commanda une enquête sur les intentions migratoires de ressortissants de quelques pays d'Europe de l'Est à l'entame de la période de transition. Mises bout à bout, les enquêtes d'opinion organisées laissent présager la venue dans les prochains jours/mois/années de près de 13 millions de personnes.

<sup>3</sup> Notons pour ce pays que l'Institut National de Statistiques de Roumanie considère que 'seulement' 500.000 Roumains auraient quitté définitivement le territoire entre 1990 et 2000.

<sup>4</sup> Entre autres références, lire le volet 'aperçu démographique' du rapport annuel 2000 du Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, consultable en ligne à l'adresse suivante : [http://www.antiracisme.be/fr/cadre\\_fr.htm](http://www.antiracisme.be/fr/cadre_fr.htm) (cliquer sur 'Publications du Centre', ensuite sur '2000 : Un combat pour les Droits').

<sup>5</sup> OKOLSKI M., *Migrations d'Europe de l'Est vers l'Union européenne avec mention particulière pour la Belgique*, Actes du Colloque 'L'état des migrations vers l'Europe. Facteurs d'intégration, politique d'immigration', Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, Bruxelles, 23 mars 2001. Les actes du Colloque sont accessibles sur le site : [www.antiracisme.be/fr/colloques/010323/23mars.htm](http://www.antiracisme.be/fr/colloques/010323/23mars.htm).

<sup>6</sup> Fonds National de la Recherche Scientifique.

<sup>7</sup> Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations de l'Université de Liège (tél : 04 366 30 40).

# Présence diversifiée des populations originaires d'Afrique subsaharienne

*L'immigration subsaharienne en Belgique est davantage le résultat de trajectoires individuelles circonstanciées que de conventions prédéfinies entre Etats. Les conséquences de ce processus se manifestent tant dans le caractère pluriel de la présence ici de cette population que dans les modalités de sa participation sociale.*

« J'étais opposant politique au pays. Toute ma famille a été massacrée sous le régime de Mobutu. Grâce à l'aide de plusieurs amis et connaissances qui se sont mobilisés en ma faveur, j'ai pu quitter mon pays le Congo pour arriver, par hasard, en Belgique. A mon arrivée, j'ai introduit une demande d'asile qui est toujours en cours. »

« Grâce à l'obtention d'une bourse du gouvernement de mon pays, je suis arrivé en Belgique dans les années 70 pour y poursuivre mes études dans un établissement universitaire. Celles-ci étant finies et réussies, j'ai eu la chance de trouver un emploi en Belgique. Aujourd'hui j'ai l'intention de m'y installer sinon définitivement, du moins durablement. »

« Suite aux dévaluations successives du franc CFA intervenues au milieu des années 90, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, dont le mien, ont vu des secteurs entiers de leurs tissus sociaux et économiques s'effondrer. La situation sociale et financière de ma famille s'est du jour au lendemain brusquement détériorée. Je me suis retrouvé contraint de devoir aller tenter ma chance ailleurs. J'ai quitté Kinshasa à bord d'un bateau qui se rendait en Belgique. Je suis descendu au port d'Anvers. Je m'efforce depuis lors d'obtenir un permis de séjour en vain. Je ne perds pas espoir d'avoir un jour ce papier. »

« J'avais six ans quand j'ai mis les pieds en Belgique pour la première fois. C'est grâce à la nomination de mon papa comme diplomate affecté à Bruxelles que l'occasion de me rendre en Europe m'a été offerte. Depuis lors, je ne suis retourné en Sénégal qu'occasionnellement, notamment pendant les vacances scolaires. J'ai grandi et étudié en Belgique, je m'y suis marié et c'est sur cette terre que tous mes enfants sont nés. »

Ces quelques extraits de récits de vie témoignent de la diversité des trajectoires et expériences migra-

toires des populations originaires d'Afrique subsaharienne vivant de nos jours en Belgique. Ils illustrent également la diversité des facteurs qui ont conduit ces personnes à quitter le pays ou la région où ils vivaient habituellement<sup>1</sup>.

## Evolution quantitative...

L'immigration subsaharienne en Belgique repose essentiellement sur des initiatives individuelles. Elle ne fut guère encouragée, encore moins envisagée par l'Etat belge, comme cela a été le cas, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, avec les conventions bilatérales d'importation de main-d'œuvre étrangère entre la Belgique et des pays du pourtour méditerranéen tels que l'Italie, l'Espagne, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, ou encore la Grèce<sup>2</sup>. Alors que la période d'après-guerre est marquée entre autres par le besoin pressant d'une main-d'œuvre pour gagner ce qu'Achille Van Acker, alors Premier ministre du gouvernement belge, qualifia de 'bataille du charbon', la Belgique n'a pas jugé opportun de faire appel aux travailleurs issus de sa colonie (Congo belge), encore moins de territoires sous sa tutelle (Ruanda-Urundi).

Cela explique vraisemblablement la faible présence à cette époque, du moins sur le plan quantitatif, des subsahariens en Belgique. En 1947, ils sont en tout et pour tout seulement 10 Congolais à être comptabilisés dans les registres officiels de population, sur un total de 1.838 étrangers originaires de l'Afrique continentale<sup>3</sup>.

Presque insignifiante avant 1970, la présence subsaharienne en Belgique augmente cependant assez rapidement au fil des trois décennies suivantes avec l'arrivée d'étudiants venus notamment dans le cadre d'accords particuliers entre des universités et des structures para-universitaires belges et subsahariennes. Si au départ les étudiants proviennent en grande partie – assez logiquement d'ailleurs – de territoires et de pays anciennement sous domina-

parent un français très approximatif ou des groupes de filles d'une même appartenance linguistique qui n'ont pas besoin de parler français pour se comprendre.

Cet article est évidemment trop court pour tirer des conclusions. Cependant nous pouvons faire quelques observations.

Il y a d'abord l'importance de se lancer dans de telles expériences en raison de la situation de nombreux migrants pour qui le français est un outil indispensable pour évoluer en Belgique. Mais la langue n'est pas seulement un vecteur de communication, elle est également un vecteur de coutumes, de cultures et d'émotions, c'est donc à tous ces aspects que les EDD sont confrontés.

D'un point de vue pédagogique, comme il existe actuellement peu d'outils adaptés à ce public (*voir plus haut*), l'enseignant doit faire preuve d'un esprit de recherche et d'initiative peu commun et ce souvent dans la discrétion la plus complète, même s'il existe des lieux où ces pionniers peuvent déjà se rencontrer et échanger leurs pratiques<sup>2</sup>.

D'un point de vue social, il y a le défi présenté par les primo-arrivants, mais il y a aussi celui présenté par ceux que nous avons appelé les 'pseudo primo-arrivants'. Même si la finalité du travail est la même, les moyens pour les toucher sont différents et ils sont actuellement totalement ignorés des pouvoirs subsidiaires.

Il y a, enfin, une dernière catégorie dont nous n'avons pas du tout parlé jusqu'ici, mais pour laquelle la Coopération des Ecoles De Devoirs est régulièrement interpellée depuis un an et demi environ, c'est celle des mineurs primo-arrivants analphabètes. Lorsqu'ils sont accueillis en classe-passerelle, ils sont rapidement dépassés par la tâche. C'est particulièrement criant pour les jeunes en âge du secondaire et dont le pourcentage est loin d'être négligeable. Après une année en classe-passerelle, ils sont orientés vers la 3<sup>ème</sup> professionnelle. Les enseignants, non formés pour l'alphabétisation se retrouvent complètement démunis face à ces



Dessin : Enfants réfugiés du monde

jeunes qui ne parlent que fort peu le français, ne lisent et ne l'écrivent pratiquement pas...

Pierre VANDENHEEDE

Coordination des Ecoles De Devoirs de Bruxelles

<sup>1</sup> Décret visant l'insertion des élèves primo-arrivants dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française (*voir encadré p. 26*).

<sup>2</sup> Citons le réseau créé par Sonia Bonkowski à Bruxelles : [bonkowski\\_sonia@yahoo.fr](mailto:bonkowski_sonia@yahoo.fr).

utilise des jeux de rôles, des mises en situation afin de faire découvrir progressivement le vocabulaire de communication mais aussi la phraséologie. Car, nous explique-t-elle, elle ne laisse rien passer. Le français appris doit être correct, tout de suite, car les 'mauvaises habitudes' sont extrêmement difficiles à déconstruire. Dès lors, si le cours part de l'expression des jeunes, de mises en scène..., il se poursuit invariablement par des étapes plus 'scolaires' : listes de noms, de verbes,...

### Un espace de parole, à tous points de vue

A côté de ce travail planifié, Monique estime aussi qu'elle est là pour répondre à toutes les questions des jeunes. Il y a quelques semaines, une jeune fille lui a demandé pourquoi les Belges disaient toujours « *Et voilà !* ». Cette interpellation a été le prétexte pour aborder les expressions, les belgicisms ainsi que la différence entre le sens propre et le sens figuré. Les apprenantes, même débutantes, sont donc tout de suite confrontées à la 'vraie langue', non pas uniquement le langage calibré de l'école, mais aussi la langue de la rue, faite de finesses, de contradictions et en constante évolution.

32

Monique est aussi amenée à répondre à une demande de type scolaire puisque les jeunes filles viennent parfois avec leurs devoirs. Là, son travail est double. Dans un premier temps, elle est confrontée à la compréhension de la demande de l'école. Les



Dessin : Enfants réfugiés du monde

consignes en particulier représentent une forme de paralangage complexe et souvent ambigu. Et ensuite les contenus de matière à traiter. Même si son rôle n'est pas de résoudre les difficultés relatives aux devoirs, ceux-ci servent régulièrement de prétexte pour travailler un nouveau vocabulaire, pour faire parler les jeunes entre elles...

A côté de l'aspect strictement lié à l'apprentissage, Monique estime que l'EDD et son cours de FLE doivent aussi constituer un espace privilégié pour s'exprimer sur tout ce qui tient au vécu, à la découverte d'un nouveau monde, de nouvelles habitudes et parfois à la douleur de l'exil. Elle nous raconte, par exemple, qu'une jeune fille ne pouvait pas imaginer que l'on puisse faire du camping durant les vacances. Pour elle, la tente était liée aux camps de réfugiés. Au-delà de l'anecdote qui peut faire sourire, c'est l'incompréhension entre les peuples qui est ici en jeu.

L'espace de l'EDD et des cours de FLE revêt donc pour elle une importance essentielle dans la construction de ces jeunes filles, construction qui passe parfois par les larmes, tant les difficultés peuvent paraître insurmontables, tant les mondes en présence sont distincts et la transformation d'un certain nombre de repères culturels impossible.

### Y a-t-il une classe idéale?

A la question de savoir si elle parvient facilement à constituer une classe engagée dans une dynamique commune d'apprentissage, Monique nous a répondu par la présentation de ce que serait pour elle une 'classe idéale'. Ce serait un groupe des jeunes filles arrivées au mois de juillet ou d'août, issues d'un maximum de régions différentes. Elles seraient celles qu'elle appelle les 'chanceuses', car elles n'auraient pas pris de mauvaises habitudes linguistiques, seraient enthousiastes pour apprendre et contraintes d'utiliser le français pour se comprendre entre elles. A côté de cette situation idéale, il y a souvent des jeunes qui sont là depuis plus longtemps et qui



L'indice de développement humain est fondé sur quatre variables : l'espérance de vie à la naissance, l'alphabétisation des adultes, le taux de scolarisation et le produit intérieur brut (PIB) par habitant.

tion coloniale et tutélaire belge, cette présence se diversifie par la suite avec l'arrivée de nombreux étudiants originaires notamment du Cameroun, du Nigeria et du Sénégal.

A côté de cette population estudiantine, il faut aussi relever, au cours de la même période, l'arrivée de nombreux diplomates représentant les pays nouvellement indépendants, d'hommes d'affaires, de sportifs professionnels et d'artistes.

La décennie 1990, quant à elle, verra arriver en Belgique des demandeurs d'asile issus de pays tels que la République démocratique du Congo, le Nigeria, le Ghana, l'Angola, le Togo, la Guinée ou encore le Libéria. En 2003, la République démocratique du Congo, le Cameroun et le Rwanda figureront ainsi – aux côtés de la Russie, de l'Iran, du Kosovo, de la Turquie, de la Serbie, de la Slovaquie et de l'Algérie – parmi les dix principaux pays d'origine des demandeurs d'asile en Belgique<sup>4</sup>.

### ... et qualitative

Parallèlement à cette augmentation quantitative, on

assiste, depuis cette dernière décennie, à une modification des caractéristiques qualitatives de l'immigration subsaharienne. Certains des hommes venus seuls au départ ont en effet été rejoints par leur famille. Des enfants sont nés en contexte d'immigration dont certains s'apprennent aujourd'hui à réitérer l'expérience de leurs aînés en entrant à l'université. L'immigration subsaharienne se féminise également de plus en plus. On assiste enfin à l'arrivée de jeunes mineurs d'âge sans famille, ainsi qu'à l'accroissement du nombre de personnes non autorisées à séjourner dans le pays. Ils sont par ailleurs aussi de plus en plus nombreux, au sein de cette population, à demander la naturalisation.

Les différentes étapes qui marquent la présence subsaharienne en Belgique n'ont donc cessé de modifier tant sa composition que ses caractéristiques.

Cependant, la plupart du temps, sujets d'ignorance et victimes parfois aussi de nombreux préjugés, les 'Africains'<sup>5</sup> sont souvent présentés comme formant un tout indistinct. On entend ainsi dire de cette population : « *Ils sont tous les mêmes, ils se res-*

13

semblent tous. » ; « On ne sait pas leur donner un âge » ; ... D'un autre côté, les Subsahariens sont ordinairement présentés comme le symbole de l'extranéité. Ils sont pour ainsi dire considérés comme porteurs de traits culturels invariants qui s'accommoderaient difficilement avec les valeurs culturelles occidentales, ou supposées telles. Ils sont pourtant issus d'un continent où se côtoient plus de 50 pays, ayant chacun des contextes sociaux, culturels, économiques et politiques spécifiques et il est donc logique que cette diversité de départ soit également présente lors de leur arrivée en Belgique.

Le caractère bigarré de ces trajectoires conditionne le mode de vie en Belgique de ces populations, tant sur le plan économique, que social ou juridique. Ainsi, à la diversité de nationalités, de langues et de valeurs culturelles, s'ajoute une diversité de statuts, chacun faisant l'objet d'un traitement administratif et juridique particulier.

### Vers une insertion définitive ?

Envisagée couramment comme temporaire, aussi bien par la population d'origine belge que par les Africains subsahariens eux-mêmes, la présence en Belgique de ces derniers semble aujourd'hui connaître un enracinement progressif mais irréversible. Les difficultés de retour dues notamment à la dégradation des conditions sociopolitiques et économiques sévissant dans les pays d'origine en dissuadent plus d'un. De même, la naissance des enfants dans le pays d'accueil, l'obtention d'un emploi, voire l'adoption du pays d'accueil ou l'investissement dans une relation affective durable sont parmi les facteurs qui induisent une sédentarisation subsaharienne en Belgique.

Nombreux sont aujourd'hui les Subsahariens présents dans le milieu social au sens large (acteurs associatifs, militants syndicaux, etc.), et, de plus en plus, au sein des partis politiques. Certains ont fait leur entrée dans les grands corps de l'Etat comme membres de cabinets ministériels et des assemblées élues.

D'autres sont encore en lutte pour leurs droits en tant que non-nationaux. D'autres, ayant acquis la qualité de Belge, attendent toujours la reconnaissance, dans la pratique, de cette qualité, c'est-à-dire la pleine et entière jouissance des droits et devoirs afférents. D'autres enfin revendiquent la reconnaissance, la promotion et la valorisation de leurs

compétences et qualifications en matière d'embauche ou militent tout simplement pour le respect et la promotion de leur dignité humaine.

Dans le même temps, des Subsahariens sont impliqués dans des projets transnationaux, qui leur permettent d'être acteurs ici et là-bas, notamment dans le pays ou la région d'origine, voire un pays voisin. Transversalement, les tensions sociales et politiques que traversent nombre de pays d'Afrique subsaharienne continuent d'affecter de façon significative la diversité des modalités de l'implication de la population subsaharienne dans la société d'immigration.

Enfin, depuis peu, ces populations sont érigées en sujets de nombreuses études scientifiques et de politiques publiques sectorielles. Ces évolutions marquent ainsi la prise en compte progressive de cette nouvelle figure de l'immigration contemporaine en Belgique.

En conclusion, la présence d'une population d'origine subsaharienne en Belgique est donc de nature plurielle et renvoie, aujourd'hui plus qu'hier, à une réalité dynamique où s'entremêlent des histoires de vie et des trajectoires complexes, à l'antipode du tout indistinct à partir duquel elle est habituellement perçue.

Bonaventure KAGNÉ  
CÉMiS<sup>6</sup>

<sup>1</sup> Pour d'autres exemples, voir B. KAGNÉ, *L'immigration africaine : diversité des trajectoires*, in *Agenda Interculturel*, n° 188, novembre 2000, p. 9.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet : A. MARTENS, *Les immigrés. Flux et reflux d'une main-d'œuvre d'appoint*, Presses Universitaires de Louvain, Louvain, 1976.

<sup>3</sup> Voir B. KAGNÉ, *L'immigration subsaharienne avant 1960 : la Belgique découvre l'Africain*, Complément au *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1721, 2001 ([http://www.crisp.be/Documents/Article\\_Kagne.pdf](http://www.crisp.be/Documents/Article_Kagne.pdf)).

<sup>4</sup> Source : *Service public Fédéral Intérieur*. Voir aussi : B. KAGNÉ (2001), *op. cit.*, p. 7.

<sup>5</sup> Entendu ici dans le sens de personnes originaires d'un pays situé au Sud du Sahara.

<sup>6</sup> Le Centre d'Études et de mémoire des Migrations Subsahariennes est un organisme à finalités pédagogique et scientifique dont le siège social est basé à Liège ([www.cemis.org](http://www.cemis.org)).

conditions du Décret et les pseudo primo-arrivants, ne disposent de rien. Face à ce constat, certaines EDD ont développé différentes propositions : beaucoup d'associations ouvrent des cours de français langue étrangère (FLE) à côté des autres projets déjà explorés antérieurement. En fonction des cas, ces cours sont ouverts aux enfants, aux adolescents, aux résidents d'un quartier, aux filles, ou globalement à ces différentes catégories.

### Les cours de français langue étrangère

Pour écrire cet article, nous avons rencontré Monique Marsigny, formatrice FLE à la Voix des Femmes à Saint-Josse, afin d'évoquer ici l'expérience menée au sein de cette association comme un cas exemplatif de nombreuses initiatives bruxelloises.

Cette association travaille uniquement avec des filles scolarisées dans le secondaire et primo-arrivantes au sens légal du terme. Les cours sont organisés trois fois par semaine et deux à trois heures par jour pour une douzaine d'adolescentes. La présence est obligatoire et la jeune fille s'engage pour une période de un an non renouvelable sauf exception.

La structure de travail proposée est d'un abord assez scolaire. Monique nous parle elle-même de 'cours de FLE'. Pourtant ce cadre lui permet, nous dit-elle, d'aborder, à travers l'apprentissage de la langue, des aspects émotionnels, relationnels et culturels. C'est que, d'emblée, la langue est comprise comme un vecteur et non comme une fin en soi. Le français n'a de valeur par rapport aux langues natives que dans son utilisation et non pour la 'beauté du style', même si celui-ci permet d'affiner ce que l'on veut exprimer. Le projet du cours est donc de permettre de communiquer efficacement et correctement quelque chose. De manière plus concrète, la finalité est donc double : d'une part la maîtrise du français oral et écrit et de l'autre la possibilité d'évoluer dans le contexte de Bruxelles et de la Belgique sans heurt d'ordre culturel ou relationnel.

### Cadre et outils

Pour arriver à ces objectifs ambitieux, la formatrice et l'association ont mis sur pied un cadre et des outils particuliers. La Voix des Femmes est une



association d'éducation permanente. En son sein se retrouvent des projets de conscientisation et d'alphabétisation. Comme beaucoup de structures accueillant des adultes, elle a ressenti, à un moment de son existence, le besoin de créer une structure pour les jeunes, l'EDD. De celle-ci a émergé la question du travail avec les primo-arrivants. Aujourd'hui les cours de FLE sont organisés en parallèle avec l'EDD. Cette organisation permet l'existence d'un certain nombre de ponts entre les différents secteurs de l'association. Outre cette organisation interne, Monique entretient des relations suivies avec la médiatrice scolaire d'une école proche. C'est d'ailleurs de cette école que la plupart des jeunes filles proviennent. Cette relation permet de s'informer mutuellement des progrès des jeunes filles et des difficultés qu'elles rencontrent.

Concernant les outils, la situation est plus compliquée. Monique n'a trouvé, à ce jour, aucun manuel qui corresponde exactement à ce qu'elle cherche. Elle attire particulièrement l'attention sur l'importance des exemples donnés et stigmatise certains ouvrages français qui parlent de réalités fortement éloignées du vécu des primo-arrivants. Pour en adapter le contenu au vécu des élèves de son groupe, ici maintenant en Belgique, elle modifie ce qu'elle lit, imagine de nouveaux exercices...

Au-delà des manuels, sa pratique repose sur quelques principes : le cours de FLE et la pratique de la langue doivent avoir du sens pour les jeunes. La plupart du temps, elle prend pour ancrage des situations que les jeunes connaissent. Parfois, elle

## Il y a aussi des primo-arrivants dans les écoles de devoirs !

Dès leurs origines (dans les années 70), les écoles de devoirs (EDD) ont été confrontées à la question de la maîtrise de la langue commune : le français. Tant au sein de milieux populaires d'origine belge que chez les immigrés, la connaissance d'une langue de communication est un enjeu fondamental. Pour les enfants et les jeunes en âge scolaire cette question est cruciale : c'est la réussite même d'un projet d'apprentissage et d'une émancipation sociale par l'instruction qui est mise en jeu...

### Emergence d'un enjeu

Dans les années 70 et 80, les EDD ont apporté des réponses à l'apprentissage du français langue seconde à travers ce que l'on pourrait qualifier de 'pédagogie de l'immersion'. Par le biais du théâtre, de projets autour du livre, d'ateliers d'écriture, ... les jeunes en difficulté avec la langue française étaient plongés dans un 'bain de langue'. Le temps faisant son oeuvre et l'intérêt de la maîtrise de la langue étant inquestionnable, on arrivait vite que vite au résultat souhaité : connaissance de la langue, poursuite des études et éventuellement ascension sociale.

La deuxième génération de l'immigration fréquentant les EDD a donc appris le français par le biais de sa pratique et de son intérêt communicationnel tout en gardant la langue d'origine pour sa valeur culturelle et affective.

### Nouvelles immigrations et évolution des projets

Durant les années 90, une nouvelle série de questions sont apparues. L'apprentissage par immersion est devenu difficilement praticable dans la mesure où les non francophones sont devenus très nombreux sinon majoritaires dans les associations. Cette mutation s'explique par plusieurs facteurs : d'une part l'agrandissement des familles d'origine immigrée et le regroupement familial, d'autre part l'arrivée de nouvelles migrations et enfin la ghettoïsation d'un certain nombre de quartiers de Bruxelles où sont implantées des EDD. Cette mutation a notamment eu pour effet que le français n'est plus une langue de communication (les communautés sont suffisamment importantes pour trouver tous les services nécessaires en leur sein) mais seulement la langue de l'école (et de la police). On peut dès lors parler d'une véritable transformation des enjeux qui a contraint les associations à modifier leurs pratiques et leurs projets.

Concrètement, nous nous trouvons aujourd'hui face à deux grandes nouvelles catégories de jeunes : les primo-arrivants et les pseudo primo-arrivants, appelés ainsi parce qu'ils ne maîtrisent pas non plus le français alors qu'ils sont depuis un certain temps en Belgique (certains sont même nés ici). Concernant les primo-arrivants, la Communauté française a donné une tentative de réponse à travers le Décret instituant les classes-passerelles<sup>1</sup> (insuffisantes en nombre et pédagogiquement instables, mais existantes). Les autres, les primo-arrivants qui ne rentrent pas dans les



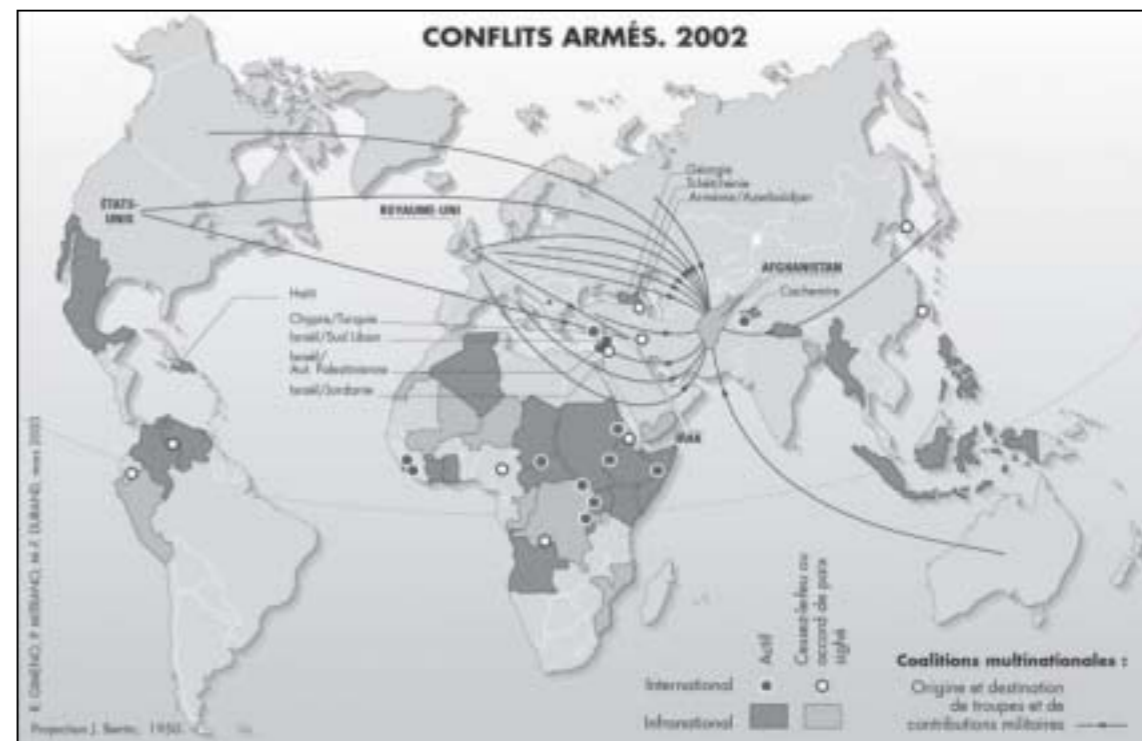
## De multiples nationalités en provenance d'Asie

Ces dernières années, les migrants qui ont quitté le continent asiatique dans l'espoir de s'installer en Belgique proviennent principalement des pays suivants : l'Iran, l'Afghanistan, d'anciennes républiques issues de l'ex-URSS comme l'Ouzbékistan, le Kazakhstan, la Kirghizie... et enfin le Pakistan. Les raisons pour lesquelles ces étrangers arrivent chez nous varient fortement en fonction du pays d'où ils proviennent...

Ainsi, de nombreux Iraniens ont décidé de fuir leur pays parce qu'ils étaient persécutés ou même parce que leur vie était en danger. En effet, aujourd'hui encore, ce pays musulman de plus de 65 millions d'habitants est loin d'être un modèle en matière de démocratie et de respect des droits de l'Homme. Des exemples? Les Iraniens qui s'opposent au régime de Mohamad Khatami risquent d'être emprisonnés, torturés, voire même exécutés puisque la peine de mort y est toujours pratiquée. Certains opposants iraniens qui arrivent en Belgique disent d'ailleurs que dans leur pays, ils sont considérés comme des 'terroristes'. Là-bas, la liberté d'expression n'existe donc pas et les manifestations sont souvent interdites. Par ailleurs, les droits de la femme sont aussi largement bafoués : celles qui refusent de porter le voile, par exemple, risquent aussi d'être persécutées. La plupart des Iraniens qui

débarquent dans notre pays demandent donc à être reconnus comme réfugiés politiques.

Ce sont, en partie, aussi des raisons politiques qui poussent les Afghans à venir chercher l'asile chez nous. Ce pays est instable depuis plus de 20 ans. En 1979, il était envahi par les troupes de l'URSS. Dix ans plus tard, les soldats soviétiques se sont retirés, mais des troubles ont éclaté à l'intérieur du pays avec comme enjeu, la prise du pouvoir. Au milieu des années 1990, les Talibans sont arrivés à la tête du pays et ont imposé un islamisme radical. Le régime des Talibans n'est tombé qu'en 2003, suite à l'intervention américaine. Mais aujourd'hui, même si la guerre est finie, le calme est loin d'être revenu dans ce pays qui compte plusieurs groupes de population : les Tadjiks, les Pachtouns, les Hazaras... Et puis surtout, l'Afghanistan a été en



grande partie détruit suite aux années de combats. Ce pays souffre aussi de sécheresse et du manque de nourriture. La faim, le froid et les persécutions des Talibans ont poussé des milliers d'Afghans à l'exode. Certains se sont réfugiés au Pakistan et en Iran, deux pays voisins où ils n'étaient pas nécessairement les bienvenus. D'autres sont arrivés en Europe et notamment en Belgique où ils ont fait parler d'eux durant l'été 2003. En effet, les autorités belges refusaient de leur accorder l'asile sous prétexte que la situation dans leur pays d'origine était redevenue stable.

Contrairement à l'Afghanistan, l'Ouzbékistan, le Kazakhstan et la Kirghizie sont des pays qui ne font pratiquement pas parler d'eux. Comme d'autres républiques, ils sont devenus indépendants suite à la dissolution de l'Union soviétique, en 1991. Cet événement a notamment eu pour conséquence d'exacerber les tensions entre les très nombreuses ethnies qui vivent dans chacun de ces nouveaux pays. Résultat : les minorités sont persécutées. C'est le cas des habitants d'origine russe comme Vladimir et sa femme, arrivés en Belgique après avoir fui la Kirghizie. Voici ce qu'ils racontent : « Pour nous c'était impossible de rester en Kirghizie. Le choix était entre partir de là-bas ou partir deux mètres sous terre. Cela a été une question politique. Pratiquement dans toutes les républiques avoisinantes, le problème est le même. (...) La vie est impossible... Pour les Russes, il est pratiquement impossible de trouver du travail. Il est également impossible d'étudier. Même si tu fais des études, cela ne sert à rien car tu ne pourras pas utiliser ton diplôme après. Toutes les bonnes places sont occupées par les Kirghizes. Si tu veux avoir un poste, il faut payer et par la suite tu ne sais pas combien de temps tu pourras y rester. (...) Dans le secteur privé, pour qu'ils te laissent tranquille, il faut payer tout le temps. Il faut faire tout en cachette. (...) La mafia est partout. Si tu ne payes pas le même soir, ils vont déposer des drogues chez toi et comme par hasard la police va débarquer pour un contrôle. Tu te prendras vingt fois plus de prison et il est peu probable que tu en sortes. »<sup>1</sup>

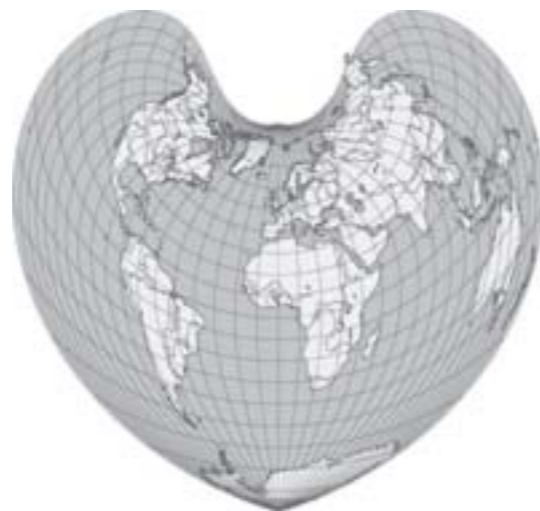
Dans plusieurs anciennes républiques soviétiques, les Russes sont maltraités parce qu'ils représentent l'ancien pouvoir en place. Mais d'autres populations sont aussi persécutées, ce qui les pousse à l'exode. Ainsi, ces derniers mois, de nombreux Ouïghours venus du Kazakhstan sont arrivés en

Belgique. A l'origine, cette population turcophone habitait la province chinoise du Xinjiang, voisine du Kazakhstan. Aujourd'hui, les Ouïghours sont opprimés, notamment parce que les responsables du pays privilégient les Kazakhs. Des exemples ? Comme le kazakh est la seule langue officielle, les Ouïghours ne peuvent pas avoir accès à l'enseignement dans leur langue ou l'utiliser pour organiser des activités culturelles. Ils subissent aussi des discriminations au niveau du travail et de la liberté d'expression. Mais pourquoi des représentants de ce peuple sont-ils précisément arrivés en Belgique ? En réalité, il existerait des filières qui faciliteraient leur arrivée chez nous.

Enfin, à côté des nombreux asiatiques qui viennent frapper à notre porte pour des raisons politiques, certains d'entre eux tentent davantage leur chance pour des raisons économiques. C'est notamment le cas des migrants qui viennent de pays du Sud-Est asiatique comme le Pakistan. En effet, là-bas, le montant des salaires est particulièrement faible. Certains arrivent en Europe en famille. D'autres débarquent seuls et essaient de gagner de l'argent qu'ils enverront, en partie, aux membres de leur famille, restés au pays.

Anouck THIBAUT

<sup>1</sup> Extrait du **Projet de recherche : migration et asile**, rapport réalisé par le CEDEM (ULG) et le GERME (ULB).



pétences nécessaires, un travail en interdisciplinarité devrait être réalisé au préalable avec l'ensemble des professeurs concernés. Il ne faut pas oublier que le primo-arrivant peut être réinséré dans sa classe d'âge, parfois en 4<sup>ème</sup> ou en 5<sup>ème</sup> générale et que le niveau d'abstraction du travail dans les différentes branches peut être très exigeant.

Voilà un domaine de recherche-action tout à fait passionnant qui nous permettrait d'éclairer de manière plus générale le rapport au savoir scolaire des élèves en difficulté.

Concluons donc par cette affirmation sous forme de défi : la classe-passerelle, un dispositif décréteil à parfaire et qui ouvre, aux didacticiens pédagogues, des interrogations, des voies de recherche, en somme une passerelle vers l'excellence ?

<sup>1</sup> Dans *l'enseignement organisé par la Communauté française, l'Athénée Royal Victor Horta à Saint-Gilles est la seule école à avoir créé une classe spécifique d'alphabétisation pour répondre à ce besoin.*

<sup>2</sup> Centre d'Autoformation et de Formation continue de la Communauté française (La Neuville, 1 - 4500 Tihange - tél : 085 27 13 60).

<sup>3</sup> En l'occurrence, il s'agit de l'Athénée Victor Horta à Saint-Gilles. Le document s'intitule : **Vous avez dit Saint-Gilles ? Séquence de français intensif sur l'orientation**, Le CAF - Service publications (tél : 085 27 13 63 ou 66 - courriel : publications@lecaf.be - prix : 11 €). Cet outil est totalement transposable à un autre environnement. Un professeur de classe-passerelle l'a d'ailleurs déjà adapté pour la commune de Morlanwelz.

<sup>4</sup> Le dossier comprend un CD audio.

Ce texte est une adaptation d'un article de Danièle JANSSEN (du CAF), paru dans *Les Nouvelles de l'Observatoire* (publication de la Commission d'observation et de pilotage de l'Enseignement organisé par la Communauté française) sous le titre : **Les primo-arrivants : des attentes et des besoins nouveaux dans la maîtrise du français langue étrangère et seconde** (n°49, avril 2004, pp. 6 et 7).



professeur s'efforce de prévoir les difficultés communicatives qu'il va rencontrer et d'installer les savoir-faire linguistiques et culturels indispensables. Il s'agit d'une pédagogie active, diversifiée, ludique, avec des supports composites faits d'images, de photos, d'objets et de sons<sup>4</sup>, ainsi que d'exercices et d'énoncés de savoirs linguistiques.

Une fois cet apprentissage réalisé, ce qui va demander pas mal d'heures, les élèves encadrés par un adulte, vont se retrouver, en petits groupes de 4 ou 5, plongés dans la vie quotidienne, en dehors de l'école et avec des locuteurs inconnus. L'activité proposée est un rallye (une compétition ludique entre équipes) avec de multiples problèmes pratiques communicatifs et culturels à résoudre, dans la langue-cible évidemment. Ils devront par exemple se rendre à la gare du Midi et s'informer du prix d'un billet pour Ostende, écrire le thème de l'exposition temporaire qui a lieu à la porte de Hal, trouver sur le marché de Saint-Gilles le nom de 5 produits belges et étrangers, se rendre à la Maison communale et s'enquérir des services disponibles dans une commune...

A ce stade, l'apprentissage de la langue n'est cependant pas terminé. Lorsque les élèves se seront

frottés pendant le temps passé en classe-passerelle aux situations de survie ou aux pratiques sociales de référence les plus courantes, ils vont se retrouver dans une classe 'normale', sans cadre préférentiel, en immersion, avec des natifs ou des Belges d'origine étrangère, habitués au contexte linguistique scolaire de l'école.

De nouveaux besoins d'utilisation du français vont alors apparaître, nécessitant l'acquisition d'autres compétences :

- à la réception à l'oral : les interventions informatives et régulatrices du maître, les interactions de négociation et de coopération avec les pairs ;
- à la production à l'oral : la reformulation d'informations, les échanges dans la classe, l'exposé de l'expérience et celui de la démarche abstraite ;
- à la réception à l'écrit : divers documents à lire ;
- à la production à l'écrit : devoirs, exercices, prises de notes, commentaires, rédaction personnelle.

Bref une langue où la fonction de construction des savoirs importe autant que celle de communication et où les locuteurs sont bien plus virtuels qu'identifiés. Par exemple, en français, une lecture d'un texte de Tite-Live sur le combat des Horaces et des Curiaces, où il est demandé de « relever tous les traits qui rapprochent étonnamment ce combat des grands affrontements collectifs du stade ».

Ce travail implique, pour l'élève, de construire un texte comparatif où il fera appel à ses connaissances du monde actuel des stades pour en relever les caractéristiques, pour faire apparaître les ressemblances et les dissemblances avec les combats évoqués par Tite-Live et enfin rédiger et communiquer cette comparaison à un destinataire fictif, disons le professeur.

La classe-passerelle ne les a pas suffisamment préparés à ce niveau de compétence : le fossé est trop grand entre le langage usuel et le niveau de langue utilisé tant dans les cours de français que dans les autres disciplines. Les professeurs de classe-passerelle n'en sont pas responsables, ce que ne comprennent pas bien leurs collègues qui doivent intégrer les ex-primos-arrivants dans une classe avec des natifs ou assimilés. Tant les élèves que les professeurs éprouvent beaucoup de difficultés à réaliser ce passage.

C'est un domaine où il n'y a pas ou peu d'outils. Certains professeurs de français intensif font des tentatives en ce sens mais ils ne maîtrisent pas les concepts épistémologiques des autres disciplines. Pour aider les primos-arrivants à acquérir les com-

## L'arrivée de nouveaux migrants dans un centre d'alpha entraîne-t-elle des changements ?

*Sandra Sdao et Véronique Jannin travaillent au Collectif Alpha de Forest. Depuis quelques années, de nouveaux migrants sont, comme partout ailleurs, venus sonner à la porte en quête de cours de français...*

*Quel type de public avez-vous vu arriver ces dernières années ?*

Au début, nous travaillions essentiellement avec un public d'hommes marocains, quelques Belges et Espagnols.

Mais depuis 6 ans environ, les demandes sont beaucoup plus importantes : un grand nombre de primos-arrivants arrivent ici sans papiers et veulent apprendre le français. C'est le cas de nombreux réfugiés iraniens, afghans, des pays de l'Est, d'Amérique latine... mais ils ont en général été scolarisés dans leur pays. Leur demande est donc essentiellement une demande de français langue étrangère. A priori nous n'acceptons pas ce type de demande au Collectif puisque nous travaillons exclusivement en alphabétisation. Nous avons cependant fait quelques exceptions en acceptant des gens qui étaient dans une situation transitoire, en attente d'un cours de promotion sociale, de documents administratifs qui leur permettraient de suivre de tels cours...

Mais la demande évolue sans cesse, notamment en fonction des changements de population dans le quartier. Plus récemment, nous avons vu arriver un grand nombre de personnes non scolarisées venant de toutes les régions d'Afrique.

*La pédagogie a changé avec ces nouveaux arrivants ?*

Notre pédagogie s'adapte évidemment aux situations,

*Illustrations des pp. 17 à 24 :  
Posters, cartes postales  
et vignettes : United for  
intercultural action  
(www.unitedagainstracism.org)*

mais dans l'ensemble nous ne faisons pas de vraie différence, tout se déroule assez naturellement. Les formateurs sont très contents de cette mixité de population et une nouvelle dynamique s'est rapidement mise en place. Les personnes qui viennent par exemple pour du français langue étrangère sont en général à cheval entre les apprenants et le formateur et peuvent jouer un rôle intermédiaire en secondant ce dernier. Du fait qu'elles ont été scolarisées, elles apportent aussi un autre type de questionnement qui peut être positif pour tous. Elles ont un peu un rôle de locomotive dans le groupe. C'est aussi très intéressant pour les cours d'oral d'avoir une grande diversité de nationalités car les différences culturelles sont toujours un plus pour l'apprentissage d'une langue et les participants sont obligés de parler français entre eux, même à la pause.

*Par quels biais ces personnes arrivent-elles chez vous ?*

Elles arrivent par différents biais, par le bouche à oreille mais aussi via les CPAS. Les assistants





18 sociaux font parfois le forcing pour que les personnes qu'elles suivent viennent en formation dans le cadre d'un projet de (ré)insertion sociale. Il n'existe cependant pas de convention avec les CPAS : les contacts non formels prévalent et nous n'acceptons pas de jouer un rôle de contrôle comme le souhaiteraient certains assistants sociaux. Nous ne donnons pas non plus priorité aux personnes qu'ils nous envoient, elles sont acceptées comme les autres s'il y a de la place...

*Avez-vous senti des changements suite à la vague de régularisations initiée début 2000 ?*

Effectivement. Dans un premier temps, on n'a pas arrêté d'aider les participants dans leurs démarches pour rentrer leur dossier. Par la suite, ceux qui ont été régularisés ont enfin eu accès au cours de français langue étrangère en promotion sociale, ce qui a permis de libérer des places pour des personnes en attente.

*Pour vous le personnel à l'accueil doit-il avoir une formation d'assistant social ?*

En tout cas, c'est un plus, surtout lorsque l'on sait qu'il y a plus d'une centaine de personnes qui suivent les cours chaque jour dans le centre. Les anciens reviennent aussi pour demander de l'aide

pour des problèmes administratifs par exemple, ce qui ajoute encore à la masse de travail. Nous faisons de l'aide sociale mais nous n'avons pas une antenne sociale spécifique : notre fonction principale reste l'accueil mais dans le sens large du terme. On vise l'autonomie, même si on n'y arrive pas toujours. C'est pourquoi la réorientation vers des partenaires connus est, pour nous, très importante.

*Aidez-vous ces personnes à un autre niveau que le niveau administratif ?*

Bien sûr, on est sensibilisé par ce que vivent les personnes qui viennent chez nous. On est en première ligne et les participants s'adressent à nous car ils n'ont pas connaissance d'autres endroits où demander de l'aide. On essaie d'intervenir; même à notre petit niveau. Nous avons ainsi participé à différentes manifestations en faveur d'Iraniens, d'Afghans, d'Equatoriens afin d'appuyer leurs actions contre les expulsions : nous soutenons leur grève de la faim, nous accompagnons des personnes déboutées à l'aéroport... Nous essayons dans la mesure du possible de les aider à défendre leurs droits.

Propos recueillis par  
Olivier DARDENNE

ticulière pour les élèves analphabètes qui, à l'issue d'une année passée en classe-passerelle, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la langue écrite pour intégrer l'enseignement ordinaire<sup>1</sup>.

Le Décret prévoit une formation de français intensif (15 heures/semaine), une formation scientifique de 8 heures, 3 heures d'éducation physique (et 2 heures de néerlandais à Bruxelles).

En classe-passerelle, les professeurs de français n'ont d'autre alternative que d'établir en priorité une communication qui permet à leurs élèves d'acquérir la langue dans le contexte de la classe. Pour cela, ils doivent aller à l'encontre d'une formation initiale qui les amène habituellement à faire analyser des structures grammaticales, mémoriser du vocabulaire, commenter ou produire des textes littéraires, et à confier au monde extérieur le soin d'apprendre à leurs élèves à utiliser la langue comme objet de communication.

La priorité est donc avant tout d'apprendre à communiquer avec l'autre et les autres. Cela passe par plusieurs compétences à acquérir tant à l'oral qu'à l'écrit : apprendre à produire des énoncés grammaticalement corrects, mais aussi apprendre à utiliser ces énoncés dans un contexte donné et les adresser à des personnes précises en tenant compte de leur culture.

Aujourd'hui, les didacticiens de langue étrangère (et d'autres disciplines) pensent qu'il faut placer les élèves devant des tâches complexes de la vie cou-

*Dessin tiré de : Le temps de la guerre, témoignages et dessins recueillis par Mouna Soudi, Ed. Mawadif*



*Dessin tiré de : Le temps de la guerre, op. cit.*

rante, dont la réalisation implique d'accomplir une série d'actes communicatifs. Or les enseignants éprouvent des difficultés à trouver des manuels qui correspondent à ce type d'approche de l'apprentissage de la langue. Le CAF<sup>2</sup> a donc construit, dans le cadre d'une formation continue avec des enseignants du réseau organisé par la Communauté française, un premier outil pour les élèves de classe-passerelle à Saint-Gilles<sup>3</sup>.

Ceux-ci se trouvent confrontés à une nécessité de survie dans le quartier de l'école, survie qui implique pour eux la capacité :

- de trouver leur chemin, de pouvoir le demander ;
- de lire un plan de ville ;
- de pouvoir identifier les bâtiments importants dans leur fonction ;
- d'entrer dans un magasin et de se procurer quelque chose ;
- d'éventuellement trouver une adresse dans un annuaire téléphonique ;
- d'aller à la commune chercher un papier ;
- de prendre le métro ;
- d'identifier quelques lieux de la commune dans leur dimension historique ;
- de trouver des indices des cultures plurielles qui marquent l'histoire de la ville.

La classe devient l'espace où le groupe s'exerce à réaliser ces tâches, où le

## Les classes-passerelles pour primo-arrivants

Les écoles, tout autant que les centres d'alphabétisation, sont, tout au long de l'année, confrontées à des demandes d'inscription d'élèves arrivés récemment en Belgique. Bon nombre d'entre eux ne maîtrisent pas ou mal le français. Face à cette situation, le Gouvernement de la Communauté française a institué par décret des classes-passerelles (voir encadré) chargées de les accueillir et de leur permettre de suivre un programme intensif de français pour pouvoir ensuite réintégrer une classe 'ordinaire' correspondant à leur niveau d'études ou de connaissances...

Pour quelle raison un primo-arrivant apprend-il le français ?

Les réponses sont évidentes :

- pour 'survivre' dans le pays où des circonstances souvent pénibles l'ont conduit ;
- pour disposer d'une langue commune avec les autochtones et avec les autres étrangers de la classe-passerelle ;
- pour rejoindre dans les plus brefs délais le niveau d'études approprié.

Ces motivations très fortes conditionnent l'apprentissage et par conséquent l'enseignement des professeurs en classe-passerelle.

Toutefois, on donnerait une image bien édulcorée de la réalité si on n'ajoutait pas que ces élèves sont effectivement traumatisés par les circonstances de leur arrivée en Belgique (guerre, massacres, etc.) ; que la Belgique, ses langues et ses cultures, ils ne les ont pas vraiment choisies et enfin, qu'ils sont dans l'attente d'un statut de réfugié qui est loin de leur être garanti.

Tout ceci précarise l'action des maîtres qui se trouvent devant une tâche fameusement complexe. Ces professeurs se retrouvent face à un groupe hyperhétérogène qui va de 18 à 26 élèves, parfois de tous âges et possédant, à des degrés très divers, la maîtrise de la langue française : cela va de l'enfant analphabète dans sa propre langue à celui qui utilise une écriture complètement différente de la nôtre.

Leur travail s'accomplit rarement dans la durée : des élèves entrent et sortent de la classe-passerelle, en cours d'année, en fonction de circonstances extérieures : statut de réfugié refusé ou déménagement de la famille vers une commune dont le CPAS veut bien les accueillir, etc.

Le Décret accorde aux primo-arrivants une période de 2 x 6 mois, période après laquelle ils sont réintégrés dans une classe 'normale'. S'ils sont réfugiés

ou candidats réfugiés, dans la classe correspondant à leur diplôme, ou s'ils n'en ont pas, dans la classe où le conseil d'intégration, mis en place par le Décret, décide de les mettre. S'ils ne sont pas (candidats) réfugiés, en 1<sup>ère</sup> accueil s'ils ont moins de 16 ans, ou en 3<sup>ème</sup> professionnelle s'ils ont plus de 16 ans. Le Décret ne prévoit pas de disposition par-

Le Décret visant à l'insertion des élèves primo-arrivants dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française (14 juin 2001)\* définit la classe-passerelle comme une structure d'enseignement visant à assurer l'accueil, l'orientation et l'insertion optimale de l'élève dans l'enseignement fondamental ou secondaire.

Pour être reconnu comme élève primo-arrivant dans le cadre du Décret, le primo-arrivant doit être un jeune, entre 2 ans et demi et 18 ans, reconnu ou en attente de reconnaissance comme réfugié ou apatride ou ressortissant d'un pays reconnu en voie de développement (ou assimilé) et doit être en Belgique depuis moins d'un an.

Tous les primo-arrivants n'ont cependant pas accès à une classe-passerelle : en Région wallonne, par exemple, un centre pour réfugiés doit accueillir 12 enfants pour qu'une école environnante puisse ouvrir une classe-passerelle. Celle-ci n'existe pas dans tous les établissements scolaires. Les primo-arrivants sont alors intégrés directement dans les classes 'ordinaires'. Dans ce cas, l'école bénéficie de normes favorables à un encadrement supplémentaire pour l'organisation des cours d'adaptation à la langue.

\* Le texte du décret est notamment accessible sur la page web suivante : [www.cdadoc.cfwb.be/cdadocrep/pdf/2001/20010614s25914.pdf](http://www.cdadoc.cfwb.be/cdadocrep/pdf/2001/20010614s25914.pdf).

## Rechercher de l'emploi quand on est analphabète...

**... quand on ne maîtrise pas les codes de la société d'accueil et que les compétences acquises au pays ne sont pas reconnues**

Au RAE (atelier de Recherche Active d'Emploi) de Lire et Ecrire Bruxelles, le public est assez hétérogène : on y rencontre des Belges, des immigrés de longue date, de moins longue date, d'encore moins longue date... jusqu'à des immigrés récents. Ces derniers viennent d'un peu partout mais principalement d'Afrique (Maroc, Guinée, Mauritanie, Congo, Angola,...). Peu viennent des pays de l'Est en raison d'une des conditions de participation au RAE : celle d'être analphabète. Or, les personnes originaires de ces pays sont souvent scolarisées.

Une autre condition pour participer au RAE est d'être inscrit comme demandeur d'emploi à l'ORBEm. Ce qui exclut les illégaux et les demandeurs d'asile dont la recevabilité de la demande est en cours d'examen.

Pour en savoir un peu plus, nous avons rencontré les conseillers du RAE de Lire et Ecrire Bruxelles.

La méthodologie que vous utilisez pour le RAE est-elle la même quel que soit le public qui constitue les différents groupes ?

Oui, la méthodologie est la même. Mais nous adaptons l'animation en fonction des caractéristiques et des réactions des participants. Nous devons aussi gérer les conflits de valeurs. Notre méthode de travail vise à leur permettre de comprendre et d'assimiler les codes informels de la société dans laquelle ils se trouvent, en particulier ceux du marché du travail. Car leur mode de fonctionnement, leurs valeurs sont parfois différentes : dans la manière de se déplacer, de serrer la main, de regarder l'interlocuteur... Lors d'un entretien avec un patron, s'ils n'ont pas assimilé les codes informels du monde du travail en Belgique, ils reçoivent souvent un retour négatif du fait que leur attitude est mal interprétée. Cela leur donne souvent le sentiment d'être méprisés, sous-estimés et ils ont alors tendance à se refermer sur eux-mêmes. On a eu, par exemple, un participant qui avait travaillé plusieurs années en Sierra Leone comme carrossier et qui ne demandait qu'une chose : travailler dans sa spécialité. Mais il ne se rendait pas compte que lors d'un interview d'embauche, parler à l'employeur à voix très basse, ne pas le regarder en face risquait d'être vu de manière négative et de lui fermer les portes de l'emploi qu'il convoitait. L'employeur avait tendance à croire que cette personne n'était pas motivée. Souvent les participants vivent les attitudes négatives des autres à leur égard comme du rejet, du racisme. C'est vrai qu'il y a de cela mais il n'y a pas que cela.

En général, plus les personnes sont depuis longtemps en Belgique, plus elles ont de chances d'avoir intégré un certain nombre de codes. Mais ce n'est pas toujours vrai, il y a des personnes qui sont ici depuis longtemps et qui n'ont pas eu beaucoup de contact avec la société ambiante ; par conséquent, elles n'ont pas intégré les normes en vigueur.

Comment se passe un module RAE ?

Naturellement, il est d'abord important que les participants apprennent à se connaître et qu'ils arrivent à pouvoir parler de leur expérience professionnelle et des compétences acquises hors du cadre professionnel. Mais, au-delà, on essaie surtout de leur faire prendre conscience en quoi les gestes, l'attitude peuvent avoir une influence sur la perception de l'autre. L'aspect non verbal est très important. Nous sommes dans une société très codifiée. On essaie de les aider à le ressentir. On fait de la traduction de culture.

Concrètement, on fait beaucoup d'exercices qui mettent en évidence le langage non-verbal ou qui permettent de comprendre quelle image les autres ont de nous. Par exemple, dès les premiers jours, chacun attribue un métier à son voisin de gauche, cela sans le connaître. Cet exercice permet de montrer que, dès les premiers moments, chacun des membres du groupe a déjà construit une image de la personne qui est assise à ses côtés, avec ses qualités et ses compétences. Après cet exercice, on discute de la manière dont les autres nous ont perçus par rapport à l'image que l'on a de soi.

On fait aussi des simulations d'entretien. On fait des exercices où ils sont amenés à se mettre à la place d'un patron. On visualise des entretiens sur vidéo : des entretiens qui se passent bien, d'autres qui se passent mal et on analyse.

Tous ces exercices nous permettent de leur faire comprendre que, lors d'un entretien, nos comportements non-verbaux vont influencer la décision de l'engagement.

On travaille aussi sur des choses très concrètes. Par exemple, on écoute les messages sur les répondeurs de leur GSM. Ces messages sont de toutes sortes : souvent incompréhensibles car enregistrés dans le stress, ou suite à une mauvaise utilisation du GSM ou dans leur langue natale ; ils sont aussi parfois de type musical, donc sans aucune parole, ou se voulant drôles et surprenants. On leur fait comprendre quel impact peuvent avoir de tels messages lorsqu'un patron tente de les joindre pour leur proposer un travail. On travaille alors avec chacun des participants pour qu'il puisse réenregistrer un message clair et concis.

*Et quels sont les résultats ?*

20

En général, à travers les exercices qu'on fait, les participants prennent progressivement conscience des codes en vigueur et ils arrivent à les appliquer. Ils se connaissent mieux, peuvent parler de leur expérience professionnelle, de leurs qualités par

rapport à l'emploi ciblé, etc. Mais ce que l'on remarque surtout, c'est qu'après le RAE, ils sont plus mobilisés, moins dans le flou, et font moins les choses au hasard. Ils reprennent confiance en eux et se sentent mieux à même d'affronter le monde du travail et de convaincre les employeurs qu'ils ont les compétences requises pour les postes pour lesquels ils postulent.

D'autre part, ils ont aussi appris à s'organiser dans le temps, à utiliser un agenda. De plus, nous leur fournissons du matériel qui leur permet d'avoir toujours sous la main les coordonnées des personnes auxquelles ils ont envoyé un CV ou qu'ils ont eues au téléphone. En cas de rendez-vous, ils peuvent donc facilement retrouver les coordonnées de l'entreprise et y noter l'heure de rendez-vous.

Ce qui est intéressant avec la formule du RAE, c'est que la méthodologie vise l'autonomie. Nous les aidons à se prendre en main mais c'est eux qui font les démarches. Ainsi, lorsqu'ils décrochent un rendez-vous suite à une candidature spontanée par téléphone, ils se sentent plus forts et capables de convaincre l'employeur.

*Y a-t-il d'autres problèmes qui se posent, plus particulièrement avec les migrants ?*

Oui, surtout quant au transfert de compétences entre le pays d'origine et ici. Il y a parfois un monde de différence entre, par exemple, le métier

ter, encadrer des 'primo-arrivants' de différentes cultures. Il est donc important d'offrir des possibilités de formation aux intervenants sociaux qui se trouvent face à une réalité qui leur est méconnue. Devant l'inexistence d'un Centre Régional d'Intégration en Hainaut occidental, Lire et Ecrire a pris l'initiative d'un projet visant la formation, la sienne et celle des intervenants sociaux des CPAS, à l'approche interculturelle dans le processus d'aide<sup>3</sup>. L'objectif est de proposer des méthodes, des approches, des outils aux services sociaux confrontés à cette réalité interculturelle. Au-delà du court terme, nous espérons aboutir à la construction d'une 'plate-forme' qui aurait pour mission de coordonner la réflexion, favoriser l'échange et la prise en compte des questionnements nés de ce contexte multiculturel. Aujourd'hui, 10 travailleurs sociaux de 7 CPAS du Hainaut occidental ont suivi la formation à l'approche interculturelle. Ces mêmes professionnels se sont engagés à nos côtés dans la construction de la plate-forme. En outre, toujours dans cette optique, nous avons organisé, en septembre, une formation à la communication interculturelle à destination des conseillers en accompagnement professionnel du Forem Conseil<sup>4</sup> de Mouscron. Une quinzaine d'agents Forem Conseil se sont donc également initiés à cette démarche.

*Sabine : En quoi consiste cette formation à l'approche interculturelle ?*

Samuël : Dans la relation interculturelle, on ne rencontre pas une culture mais des individus, des groupes qui mettent en scène leur culture. L'intervenant social est lui aussi porteur de sa culture et met en scène son système de valeurs et de normes au moyen de ses codes culturels, linguistiques, symboliques...

L'objectif principal de la formation est l'apprentissage de la communication interculturelle en contexte professionnel. La méthode utilisée est inspirée des incidents critiques (ou chocs culturels) de Margalit Cohen Emerique<sup>5</sup>. Cette démarche invite l'intervenant à sortir de toute influence liée à son cadre de référence culturel et à ses propres représentations.

Elle se décompose en 3 volets : la décentration, la pénétration du système de l'autre et la négociation/médiation.

La 'décentration' est une prise de distance par rapport à soi. Il faut se distancier par rapport à l'ethnocentrisme dont nous sommes porteurs : se méfier

des premières impressions, faire émerger ses systèmes de valeurs, rôles, codes culturels, représentations, perceptions, stéréotypes, préjugés..., faire un travail de réflexion sur certains présupposés qui nous paraissent des évidences.

La 'pénétration' dans le système de l'autre implique, quant à elle, de se documenter, d'apprendre à poser les questions, d'écouter, de rechercher une véritable communication, point de départ à la reconnaissance d'autrui. Il faut bien évidemment rester prudent, il ne faut pas enfermer l'autre dans une identité figée !

Enfin, pour ce qui est de la 'négociation', les travailleurs sociaux ont à inscrire leur travail de médiation dans la résolution de conflits. Le jeu consiste donc à trouver un espace commun, reconnaître des limites au-delà desquelles chacun des protagonistes ne peut aller au risque de perdre son identité ou, pour le travailleur social, de se mettre en faute par rapport à sa mission.

*Sabine : Le mot de la fin ?*

Delphine : En tant que formatrice, c'est réellement enrichissant de rencontrer des stagiaires mais avant tout des hommes, des femmes venant des quatre coins du monde.

Propos recueillis par Sabine DENGHIEN  
Lire et Ecrire Hainaut occidental

25



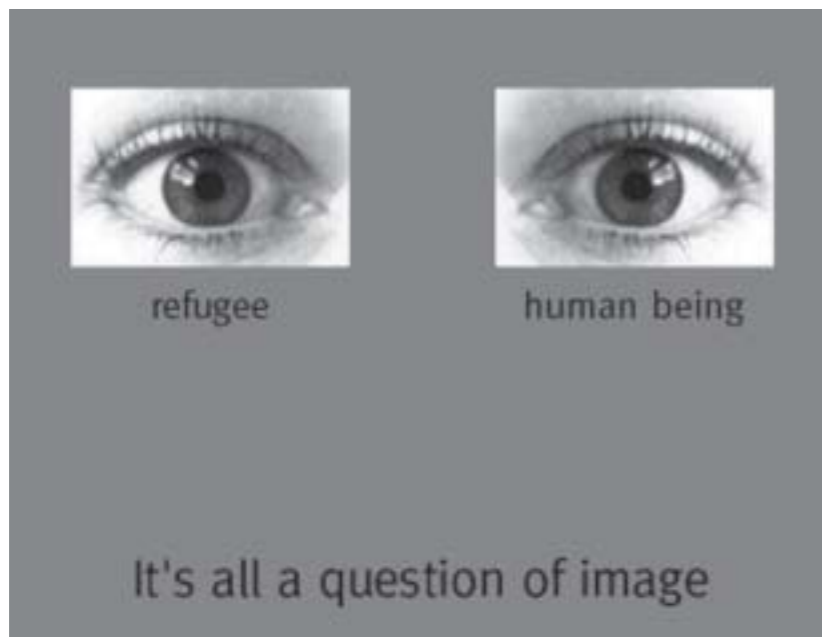
<sup>1</sup> Ce projet se déroule dans le cadre du partenariat de développement européen Equal 'Demandeurs d'asile et interculturel'.

<sup>2</sup> L'objectif de ce didacticiel est d'apprendre une langue étrangère comme on apprend une langue maternelle à travers différentes activités d'expression écrite et orale, d'écoute et de prononciation.

<sup>3</sup> Toujours dans le cadre du partenariat Equal 'Demandeurs d'asile et interculturel'.

<sup>4</sup> Le Forem Conseil offre aux particuliers des prestations de conseil, d'accompagnement et d'information visant à garantir leurs droits, à les accompagner dans leur parcours professionnel, à les aider dans l'élaboration de leur projet professionnel et à trouver un emploi.

<sup>5</sup> Voir à ce propos l'article de Christine KULAKOWSKI : Pour apprendre les maths à Pierino, il ne faut pas seulement connaître les maths, il est important de connaître Pierino, paru dans le Journal de l'alpha, n°110, avril-mai 1999, pp. 18-20.



24 *Sabine : Lire et Ecrire Hainaut occidental n'accepte donc pas de demandeurs d'asile hautement scolarisés dans ses modules de formation ?*

Samuël : Le public prioritaire de Lire et Ecrire est le public 'infrascolarisé', qu'il soit belge ou étranger. Dans nos modules de formation, nous n'acceptons donc pas de personnes ayant un bagage scolaire important.

Delphine : En effet, les méthodes pédagogiques, les rythmes d'apprentissage,... des deux groupes ne sont pas les mêmes. De plus, il ne faudrait pas qu'un public chasse l'autre ! Mais il faut cependant répondre à la demande. C'est ainsi que suite au constat du manque crucial d'offre de formation pour les demandeurs d'asile scolarisés, un nouveau projet a vu le jour<sup>1</sup>.

Nous avons ainsi organisé, parallèlement aux formations Lire et Ecrire, et en partenariat avec les CPAS de Tournai et de Brunehaut, des modules de formation spécifiquement adaptés à ce public étranger scolarisé. Il s'agissait de modules intensifs de 200 heures (20h/semaine) basés sur la méthode audiovisuelle *Pourquoi pas*. Parallèlement, les stagiaires ont travaillé 40 heures en autonomie sur ordinateur avec le didacticiel *Rosetta Stone*<sup>2</sup> et le soutien technique et logistique de l'informaticien du CPAS. Ces modules se sont déroulés au sein du CPAS de Tournai de mai 2002 à juin 2004.

L'objectif à moyen terme est de pouvoir transférer ce type de dispositif pédagogique dans d'autres organismes de formation comme les écoles de Promotion sociale.

*Sabine : Comment cette nouvelle problématique est-elle prise en compte lors des entretiens d'accueil ?*

Delphine : Pour mieux cerner la demande des stagiaires à l'accueil, nous utilisons différents outils qui nous permettent d'orienter ces personnes le plus adéquatement possible dès le premier contact. Nous disposons par exemple, d'une lettre traduite précisant le profil des publics pouvant bénéficier de nos formations, d'un outil permettant d'évaluer le niveau de scolarité en fonction du pays d'origine, d'un test d'accueil en anglais et en russe...

*Sabine : Lire et Ecrire Hainaut occidental a donc dû apprendre à gérer cette nouvelle dimension multiculturelle ?*

Samuël : Oui, mais au-delà de Lire et Ecrire, c'est l'ensemble des acteurs de la région (de l'insertion socioprofessionnelle à l'éducation permanente) qui doit se former, se préparer à répondre de la manière la plus pertinente possible à cette évolution. En effet, dans notre région, la plupart des travailleurs sociaux n'ont jamais été formés à accueillir, orien-

de mécanicien auto là-bas et le métier de mécanicien auto ici. Là-bas, ils ont l'habitude de travailler avec un outillage simple, sans informatique ou technologie spécifique, alors qu'ici on demande aux personnes de savoir se servir d'un certain nombre d'outils dont la technologie est relativement complexe.

De plus, il est parfois très difficile d'évaluer ce que les gens ont fait exactement dans leur pays d'origine. Quand on fait un bilan de compétences, on se rend souvent compte que les compétences acquises précédemment sont difficilement transférables ou valorisables sur le marché du travail en Belgique. Ainsi, le fait d'avoir travaillé dans un commerce pendant plusieurs années en Guinée est difficilement transférable ici lorsqu'on est analphabète.

D'autre part, quand les gens sont analphabètes, qu'ils sont étrangers et qu'ils ne connaissent pas la législation du travail, certains employeurs ont tendance à en profiter.

Les gens préfèrent souvent accepter des conditions de travail qui sont illégales ou qui ne sont pas prévues dans le contrat de travail, plutôt que de risquer d'être remerciés. C'est parfois plus compliqué encore car certains patrons adoptent un langage social du style « j'aime bien travailler avec des étrangers », « pour moi, ce sont les compétences qui comptent ». Dans ce cas, il faut être prudent car il arrive que derrière ce discours à l'allure généreuse se cachent de mauvaises conditions de travail.

On a, par exemple, un participant auquel un employeur a proposé un contrat à durée déterminée d'un mois avec une clause d'essai couvrant la même période. Or, c'est tout à fait illégal. Le problème, c'est que si nous intervenons à ce moment-là, la personne risque de ne pas avoir cet emploi. Mais si ça se passe mal, si l'employeur en profite pour exploiter la personne, alors on réagit. Nous gardons donc le contact avec les personnes même lorsqu'elles ont signé un contrat afin de nous assurer que tout se passe bien.

Par ailleurs, on remarque aussi que le monde du travail en Belgique évolue, s'informatise et se complexifie. Des postes qui auparavant étaient accessibles aux personnes analphabètes ne le sont plus suite à l'introduction de l'électronique ou d'outillages spécialisés. De plus, les entreprises qui font de la production et ont donc besoin de main-d'œuvre peu qualifiée se déplacent vers l'extérieur de Bruxelles. Si on ne fait pas attention, on risque d'exclure totalement les analphabètes du marché du travail.

*C'est très défaitiste...*

Non, il faut quand même savoir que plus de 50 % des participants au RAE de Lire et Ecrire signent un contrat de travail. Cette réussite, c'est leur réussite !

Mais pour garder et augmenter ce pourcentage dans



l'avenir, il faut faire évoluer les choses. Il faudrait faire bouger le monde des entreprises, leur faire prendre conscience de la présence de ce public et de l'importance de les intégrer dans le monde du travail. Ces personnes sont très motivées, elles veulent travailler et elles peuvent être très compétentes dans leur domaine.

Mais, il faut savoir que la mise au travail n'est pas le seul objectif. Pour les personnes analphabètes, l'apprentissage de la lecture et l'écriture reste aussi un objectif à atteindre. Il faudrait donc que les gens puissent suivre des cours d'alpha en parallèle à leur travail. Car même quand ils trouvent du travail (dans l'horeca, le nettoyage,...), ils s'épuisent car ils n'ont aucune possibilité d'évoluer.

Par ailleurs, dans ces secteurs, il y a de plus en plus d'offres d'emploi qui concernent des temps partiels. Résultat : la personne qui était au CPAS peut perdre des avantages importants tels que la carte VIPO ou le remboursement des soins de santé, alors que son salaire est souvent peu élevé. Les horaires irréguliers qui sont imposés dans ces secteurs empêchent en outre la personne de suivre des cours d'alphabétisation. C'est le cas par exemple des femmes de chambre qui changent d'horaire chaque semaine.

22

*Que proposez-vous pour faire changer les choses ?*

Il s'agirait de pouvoir continuer à se former tout en travaillant, soit pendant le temps de travail, soit dans le cadre d'un mi-temps de travail et d'un mi-temps de formation rémunéré. Pour ce faire, on peut par exemple imaginer une formule où la personne reçoit un salaire pour son travail mi-temps et un complément du CPAS ou du chômage pour sa formation en alphabétisation. Cela permettrait de compenser le manque à gagner consécutif à un engagement sous contrat à temps partiel.

D'autre part, pour que les entreprises puissent organiser des formations en alphabétisation sur le temps de travail, il faudrait qu'elles puissent bénéficier de certains avantages. On peut, par exemple, s'inspirer des plans d'embauche qui prévoient la formation individuelle au sein même de l'entreprise, pendant le temps de travail.

Par ailleurs, il faudrait aussi travailler en réseau avec les missions locales, les organismes d'insertion socioprofessionnelle ou Bruxelles Formation afin de développer des formations qualifiantes de courte durée accessibles aux analphabètes. Il faudrait également assouplir les conditions d'accès de certaines formations en fonction des compétences

réelles en français et calcul que le métier requiert. Car, aujourd'hui, 90 % des formations professionnelles ne sont pas accessibles aux analphabètes. Pourtant, nous pensons que des possibilités existent telles que, par exemple, une formation pour des laveurs de vitre. C'est un secteur où on trouve encore des offres d'emploi.

Enfin, il serait aussi important de réfléchir à des tests qui permettent d'établir des bilans de compétences techniques certifiés. Car il faudrait que les compétences des gens soient reconnues même s'ils les ont acquises par d'autres voies que celle de la formation. Au RAE, nous ne sommes pas à même de juger des compétences techniques des personnes et nous n'avons, actuellement, aucun moyen de vérifier si les compétences acquises dans le pays d'origine correspondent à celles exigées par un employeur ici.

Mais nous insistons : les bilans de compétences et les formations professionnelles ne solutionneront pas tout. On a eu le cas d'une personne qui avait tenu un restaurant en Guinée mais qui, dans la cuisine d'un restaurant ici, était complètement perdue. On lui a trouvé une formation en cuisine. On a dû pousser pour qu'elle puisse y entrer malgré son analphabétisme. Elle a réussi la formation mais au bout du compte, elle ne se sentait pas prête pour le marché du travail à cause de ses difficultés en français oral et écrit (difficultés pour lire un bon de commande, etc.). Finalement, elle a trouvé un emploi à mi-temps et suit des cours d'alpha en parallèle, mais l'effort que cela lui demande est important. En effet, son salaire équivalait au montant alloué par le CPAS mais elle a perdu certains des avantages liés à son aide sociale.

Aujourd'hui, c'est vraiment ça la bataille à mener : pouvoir construire avec la personne un projet professionnel qui allie à la fois l'accès au marché de l'emploi à l'alphabétisation et à la formation professionnelle !

Propos recueillis par Sylvie-Anne GOFFINET  
auprès de Josée MAILHOT et Yves DEBUCK

## Nouveaux migrants, nouvelle réalité, nouveaux dispositifs en Hainaut occidental

*L'arrivée d'une population d'origine étrangère est un phénomène récent en Hainaut occidental. Il y a quatre ans, la demande de formation de ce nouveau public amena Lire et Ecrire à un travail de réflexion pour répondre au mieux à cette nouvelle réalité.*

*Delphine Hanotiau-Dubuisson, formatrice responsable de l'accueil des stagiaires, et Samuël Colpaert, animateur sensibilisation, répondent aux questions de Sabine Denghien sur la réalité de ce changement pour leur régionale.*

*Sabine : Les politiques d'immigration ont-elles un impact sur l'organisation du travail de Lire et Ecrire Hainaut occidental ?*

Samuël : Le Hainaut occidental n'a pas comme d'autres régions (Liège, Charleroi, Bruxelles,...) de tradition d'immigration. Mais les développements récents de l'immigration, liés à des événements conjoncturels comme la dissolution du bloc communiste, la guerre du Golfe, l'existence de filières internationales organisées, le fossé économique entre le Nord et le Sud, la mondialisation (économique, commerciale, de l'information,...), la construction de l'Europe, le développement technologique des moyens de transport et de communication, le tourisme,... ont touché notre région et nous ont conduits à modifier nos pratiques professionnelles.

*Sabine : Qu'est-ce que cela a changé concrètement pour la régionale ?*

Delphine : Ces personnes nouvellement arrivées ont frappé aux portes de Lire et Ecrire. Nous avons donc dû faire face à une importante demande de formation 'français pour non francophones'. Or, nous étions jusque là très peu confrontés à cette problématique et ne disposions par conséquent d'aucune structure répondant à ce type de demande. Lors des entretiens d'accueil et des formations, nous nous sommes cependant rendu compte que de nombreuses demandes provenaient de personnes trop scolarisées par rapport au fondement même de notre action d'alphabétisation.

Samuël : Suite à ce constat, la régionale a tenté de mobiliser les acteurs institutionnels concernés, principalement les opérateurs de la Promotion sociale. Aujourd'hui, la Promotion sociale de Ath organise des modules adaptés à ce public. Elle ne peut toutefois pas répondre à la totalité de la demande. La Promotion sociale de Tournai a également ouvert une formation 'français langue étrangère' à la rentrée de septembre dernier.

Delphine : Parallèlement à cette initiative, la Promotion sociale de Tournai accueille aussi dans ses groupes de remise à niveau les personnes ayant déjà acquis les compétences de base à l'oral telles que pouvoir se présenter, s'exprimer, s'informer et informer, échanger, faire des descriptions, s'orienter dans l'espace, se situer dans le temps,... bref, toutes les compétences qui permettent à une personne de maîtriser les différentes situations de communication de la vie quotidienne, familiale, sociale,... Cela nécessite la maîtrise d'un vocabulaire de base ainsi qu'une certaine connaissance des structures syntaxiques.

23

